

Rapport Annuel Financier **2021**



AtlantaSanad
ASSURANCE



AtlantaSanad
ASSURANCE

Entreprise régie par la loi N°17-99 portant code des Assurances.

Société Anonyme au capital de 602.835.950 DH

181, Bd. d'Anfa - Casablanca

Tél. : 05 22 95 76 76 / 05 22 95 78 78

www.atlantsanad.ma



SOMMAIRE

Communication Financière des résultats	04
État des Honoraires versés aux contrôleurs des comptes	37
Rapport de Gestion	40
Liste des mandats des Administrateurs	60
Rapport ESG	67



Communication Financière des Résultats



AtlantaSanad
ASSURANCE

SOMMAIRE

Avis de convocation AGO	06
Projet des résolutions AGO	07
Résultats comptes sociaux	09
Rapport des contrôleurs des comptes sociaux	23
Résultats comptes consolidés	25
Rapport des contrôleurs des comptes consolidés	31
Rapport spécial des contrôleurs des comptes	33

AVIS DE REUNION VALANT CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de la Société ATLANTASANAD Assurance, Entreprise privée régie par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances, société anonyme au capital de 602.835.950 dirhams, sont convoqués, en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la Compagnie, sis à Casablanca, 181, boulevard d'Anfa, le :

Mardi 17 mai 2022 à 10h00

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1• Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes et les opérations réalisées durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- 2• Rapport des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice ;
- 3• Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
- 4• Approbation des comptes et opérations de l'exercice ; Affectation du résultat ;
- 5• Approbation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
- 6• Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
- 7• Allocation de jetons de présence au Conseil d'Administration ;
- 8• Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant l'Assemblée, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

Un actionnaire empêché d'assister à cette Assemblée peut s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant ou par une personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social et seront disponibles sur le site internet www.atlantasanad.ma conformément aux dispositions de la loi n° 17-95.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95.

Conformément à l'article 121 de la Loi 17-95, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander, par lettre recommandée adressée au siège social, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Par ailleurs, les actionnaires souhaitant participer à l'Assemblée par visioconférence sont invités, pour obtenir communication des modalités et codes d'accès, à prendre attache, au plus tard cinq (5) jours avant l'Assemblée, avec le Secrétariat du Conseil aux numéros suivants : +212 522 31 01 07 ou +212 669 281 069.

Les documents requis par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes sont mis à la disposition des actionnaires au siège social et sur le site internet www.atlantasanad.ma 21 (vingt-et-un) jours avant la date de tenue de l'Assemblée Générale.

PROJET DES RESOLUTIONS

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils résultent du Bilan et du Compte de Produits et Charges arrêtés à cette date et qui présentent un bénéfice net comptable de 454.821.691,52 dirhams.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit 454.821.691,52 dirhams, comme suit :

Bénéfice net de l'exercice (DH)	:	454.821.691,52
Dotation à la Réserve Légale	:	- Néant
Le reste (DH)	:	454.821.691,52
Report à nouveau antérieur	:	+ 396.727.492,36
Bénéfice distribuable (DH)	:	851.549.183,88
Dividendes (DH)	:	- 313.474.694,00
Solde (DH)	:	538.074.489,88

A affecter au crédit du compte report à nouveau.

Soit un dividende de 5,20 dirhams par action que l'Assemblée Générale décide de mettre en paiement à compter du 06 juin 2022.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi 17-95 sur la société anonyme, approuve chacune des opérations et conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Elle donne également décharge de leur mission aux Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au Conseil d'Administration, pour l'exercice en cours, des jetons de présence d'un montant brut de 2.000.000,00 de dirhams.

Il appartiendra au Conseil d'Administration de les répartir entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.

COMPTES SOCIAUX

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2021

Actif	Exercice		Net	Exercice précédent
	Brut	Amort/Prov..		
ACTIF IMMOBILISE	15 956 488 043,80	278 098 454,22	15 678 389 589,58	14 725 173 657,41
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	157 011 389,31	66 453 493,96	90 557 895,35	118 998 579,99
Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	157 011 389,31	66 453 493,96	90 557 895,35	118 998 579,99
Primes de remboursement des obligations				0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 312 706 973,10	24 474 931,93	1 288 232 041,17	1 290 966 978,58
Immobilisations en recherche et développement				0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				0,00
Fonds commercial	1 272 576 505,42		1 272 576 505,42	1 272 576 505,42
Autres immobilisations incorporelles	40 130 467,68	24 474 931,934	15 655 535,75	18 390 473,16
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	217 961 597,25	94 380 526,620	123 581 070,63	86 245 118,44
Terrains			0,00	0,00
Constructions	100 880 067,73	22 195 361,19	78 684 706,54	47 145 805,62
Installations techniques, matériel et outillage	0,00		0,00	0,00
Matériel de transport	6 442 897,28	4 307 214,67	2 135 682,61	1 234 466,22
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	110 638 632,24	67 877 950,76	42 760 681,48	37 864 846,60
Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (AUTRES QUE PLACEMENTS)	245 557 165,42	1 650 000,00	243 907 165,42	250 744 876,89
Prêts immobilisés	96 735 874,99		96 735 874,99	103 551 868,61
Autres créances financières	5 007 760,74		5 007 760,74	4 985 872,28
Titres de participation	131 497 943,89	1 650 000,00	129 847 943,89	129 847 943,89
Autres titres immobilisés	12 315 585,80		12 315 585,80	12 359 192,11
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	14 023 250 918,72	91 139 501,71	13 932 111 417,01	12 978 218 103,51
Placements immobiliers	332 262 758,13	17 058 341,67	315 204 416,46	297 332 792,79
Obligations bons et titres de créances négociables	926 685 977,81		926 685 977,81	986 231 367,13
Actions et parts sociales				
Prêts et effets assimilés	11 657 079 774,33	74 081 160,04	11 582 998 614,29	10 406 703 651,47
Dépôts en comptes indisponibles	107 913 079,48		107 913 079,48	86 980 637,79
Placements affectés aux contrats en unités de compte	839 723 121,25		839 723 121,25	1 182 819 173,08
Dépôts auprès des cédantes				0,00
Autres placements	159 586 207,72		159 586 207,72	18 150 481,25
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution de créances immobilisées et des placements	0,00	0,00	0,00	0,00
Augm. des dettes de financement et des provisions techniques				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	7 254 236 891,12	1 440 947 763,56	5 813 289 127,56	5 600 319 083,00
PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	1 826 798 992,57	0,00	1 826 798 992,57	1 882 129 065,18
Provisions pour primes non acquises	0,00		0,00	0,00
Provisions pour sinistres à payer	1 645 317 813,40		1 645 317 813,40	1 688 016 358,42
Provisions des assurances vie	84 953 382,16		84 953 382,16	91 969 610,29
Autres provisions techniques	96 527 797,01		96 527 797,01	102 143 096,47
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	5 390 716 153,25	1 413 628 251,88	3 977 087 901,37	3 634 709 390,14
Cessionnaires et cptes rattachés débiteurs	552 534 836,41	668 970,72	551 865 865,69	384 507 732,10
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	4 045 638 967,72	1 405 851 917,53	2 639 787 050,19	2 622 262 551,30
Personnel débiteur	3 730 844,11		3 730 844,11	923 095,45
Etat débiteur	127 276 458,83		127 276 458,83	139 340 642,23
Comptes d'associés débiteurs			0,00	0,00
Autres débiteurs	255 434 550,92	7 107 363,63	248 327 187,29	200 321 761,26
Comptes de régularisation-actif	406 100 495,26		406 100 495,26	287 353 607,80
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux op.d'ass.)	36 721 745,30	27 319 511,68	9 402 233,62	83 480 627,68
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (Eléments circulants)				
TRESORERIE	50 804 137,70	0,00	50 804 137,70	46 076 308,77
TRESORERIE-ACTIF	50 804 137,70	0,00	50 804 137,70	46 076 308,77
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TGR, C.C.P.	50 391 571,13		50 391 571,13	45 724 890,94
Caisses, régies d'avances et accréditifs	412 566,57		412 566,57	351 417,83
TOTAL GENERAL	23 261 529 072,62	1 719 046 217,79	21 542 482 854,83	20 371 569 049,176

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2021

Passif	Exercice	Exercice précédent
FINANCEMENT PERMANENT	18 559 675 165,91	17 700 016 396,08
CAPITAUX PROPRES	3 709 598 581,24	3 526 053 067,22
Capital social ou fonds d'établissement	602 835 950,00	602 835 950,00
À déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé		0,00
Capital appelé, (dont versé.....)		0,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 985 892 364,85	1 985 892 364,85
Ecarts de réévaluation		0,00
Réserve légale	60 283 595,00	60 190 436,00
Autres réserves	209 037 487,51	209 037 487,51
Report à nouveau (1)	396 727 492,36	231 145 873,17
Fonds social complémentaire		0,00
Résultats nets en instance d'affectation (1)		0,00
Résultat net de l'exercice (1)	454 821 691,52	436 950 955,69
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	202 912,81	104 529,09
Provisions réglementées	202 912,81	104 529,09
DETTES DE FINANCEMENT	7 565 597,05	7 806 022,05
Emprunts obligataires		0,00
Emprunts pour fonds d'établissement		0,00
Autres dettes de financement	7 565 597,05	7 806 022,05
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	299 261 962,58	310 115 503,19
Provisions pour risques		0,00
Provisions pour charges	299 261 962,58	310 115 503,19
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	14 543 046 112,23	13 855 937 274,53
Provisions pour primes non acquises	492 691 550,44	541 998 900,56
Provisions pour sinistres à payer	9 335 202 856,78	9 122 250 306,18
Provisions des assurances vie	4 080 767 658,94	3 533 769 080,14
Provisions pour fluctuation de sinistralité	569 871 816,64	589 491 581,04
Provisions pour aléas financiers	0,00	0,00
Provisions techniques des contrats en unités de compte	0,00	0,00
Provisions pour participation aux bénéfices	20 854 780,77	24 541 497,46
Provisions techniques sur placements	18 929 246,86	18 929 246,86
Autres provisions techniques	24 728 201,80	24 956 662,29
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF		
Augmentation des créances immobilisées et des placements	0,00	0,00
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques	0,00	0,00
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	2 489 472 014,41	2 243 725 768,18
DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES	752 360 747,53	690 695 302,18
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	752 360 747,53	690 695 302,18
DETTES DE PASSIF CIRCULANT	1 737 111 266,88	1 553 030 466,00
Cessionnaires et cptes rattachés créditeurs	406 001 593,95	297 628 198,43
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	738 731 108,68	735 934 062,75
Personnel créditeur	8 535 570,25	2 139 361,20
Organismes sociaux créditeurs	3 861 764,96	5 841 510,82
Etat créditeur	201 136 069,80	76 930 456,13
Comptes d'associés créditeurs	2 648 892,09	2 648 892,09
Autres créanciers	88 106 082,69	115 977 124,27
Comptes de régularisation-passif	288 090 184,47	315 930 860,30
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (éléments circulants)		0,00
TRESORERIE	493 335 674,51	427 826 884,92
TRESORERIE-PASSIF	493 335 674,51	427 826 884,92
Crédits d'escompte	0,00	0,00
Crédits de trésorerie	0,00	0,00
Banques	493 335 674,51	427 826 884,92
TOTAL GENERAL	21 542 482 854,83	20 371 569 049,18

(1) Bénéficiaire (+) ; Déficitaires (-).

COMPTES SOCIAUX

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

I - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE VIE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Libellé	Exercice		Exercice 2020	
	Brut	Cessions	Net	Net
1 PRIMES	1 354 593 499,16	14 083 372,16	1 340 510 127,00	1 081 067 980,33
Primes émises	1 354 593 499,16	14 083 372,16	1 340 510 127,00	1 081 067 980,33
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	311 620,07	0,00	311 620,07	2 218 229,49
Subventions d'exploitation	0,00		0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	311 620,07		311 620,07	1 408 899,22
Reprises d'exploitation, transferts de charges	0,00		0,00	809 330,27
3 PRESTATIONS ET FRAIS	1 210 583 373,71	9 020 992,33	1 201 562 381,38	930 757 079,29
Prestations et frais payés	616 324 076,20	11 299 714,16	605 024 362,04	485 339 857,79
Variation des provisions pour sinistres à payer	50 836 361,20	4 737 506,30	46 098 854,90	27 465 656,02
Variation des provisions des assurances vie	546 998 578,80	-7 016 228,13	554 014 806,93	418 059 086,67
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	111 074,20		111 074,20	1 506 187,46
Variation des provisions pour aléas financiers	0,00		0,00	0,00
Var. des prov. Tech. des contrats en unités de cpte	0,00		0,00	0,00
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-3 686 716,69		-3 686 716,69	-1 613 708,65
Variation des autres provisions techniques	0,00		0,00	0,00
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	308 354 805,12	0,00	308 354 805,12	257 661 043,45
Charges d'acquisition des contrats	155 300 359,81		155 300 359,81	135 005 238,03
Achats consommés de matières et fournitures	1 789 282,16		1 789 282,16	2 385 634,79
Autres charges externes	61 198 864,29		61 198 864,29	43 789 818,88
Impôts et taxes	7 156 496,41		7 156 496,41	5 453 042,78
Charges de personnel	65 101 179,01		65 101 179,01	54 386 094,71
Autres charges d'exploitation	676 837,19		676 837,19	3 036 474,89
Dotations d'exploitation	17 131 786,25		17 131 786,25	13 604 739,37
5 PRODUITS DES PLACTS AFFECTES AUX OPER. D'ASSURANCES	161 578 548,23	0,00	161 578 548,23	132 475 671,99
Revenus des placements	59 210 660,48		59 210 660,48	51 110 565,83
Gains de change	0,00		0,00	0,00
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	0,00		0,00	29 913,80
Profits sur réalisation de placements	78 839 109,60		78 839 109,60	81 335 192,36
Ajust. de VARCUC (1) (plus-values non réalisées)	0,00		0,00	0,00
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00		0,00	0,00
Intérêts et autres produits de placements	0,00		0,00	0,00
Reprises sur charges de plact. ; Transf. de charges	23 528 778,15		23 528 778,15	0,00
6 CHARGES DES PLACTS AFFECTES AUX OPER. D'ASS.	9 067 809,48	0,00	9 067 809,48	38 014 193,32
Charges d'intérêts	0,00		0,00	264,00
Frais de gestion des placements	2 546 408,63		2 546 408,63	5 575 974,79
Pertes de change	0,00		0,00	0,00
Amortissement des différences sur prix de remboursement	2 430 348,48		2 430 348,48	2 463 397,04
Pertes sur réalisation de placements	283 000,00		283 000,00	2 465 497,24
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00		0,00	0,00
Ajust. de VARCUC (1) (moins-values non réalisées)	0,00		0,00	0,00
Autres charges de placements	0,00		0,00	0,00
Dotations sur placement	3 808 052,37		3 808 052,37	27 509 060,25
RESULTAT TECHNIQUE VIE (1+2 - 3 - 4+5 - 6)	-11 522 320,85	5 062 379,83	-16 584 700,68	-10 670 434,25

(1) VARCUC : valeur des actifs représentatifs des contrats en unités de compte.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

II - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCES NON VIE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Libellé	Exercice			
	Brut	Cessions	Net	Exercice 2020 Net
1 PRIMES	4 095 531 486,28	568 196 569,23	3 527 334 917,05	3 308 272 525,97
Primes émises	4 046 224 136,16444	568 196 569,230	3 478 027 566,93	3 284 916 539,01
Variation des provisions pour primes non acquises	-49 307 350,12	0,00	-49 307 350,12	-23 355 986,96
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	22 656 438,98		22 656 438,98	8 398 234,09
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	22 656 438,98		22 656 438,98	6 431 608,95
Reprises d'exploitation, transferts de charges	0,00		0,00	1 966 625,14
3 PRESTATIONS ET FRAIS	2 522 043 192,66	142 892 272,82	2 379 150 919,84	2 187 112 832,70
Prestations et frais payés	2 379 886 302,35	195 943 623,60	2 183 942 678,75	1 835 793 373,93
Variation des provisions pour sinistres à payer	162 116 189,40	-47 436 051,32	209 552 240,72	320 271 808,57
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	-19 730 838,60	0,00	-19 730 838,60	56 613 158,13
Variation des provisions pour aléas financiers	0,00		0,00	0,00
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	0,00		0,00	4 650 498,38
Variation des autres provisions techniques	-228 460,49	-5 615 299,46	5 386 838,97	-30 216 006,31
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	1 030 354 025,82		1 030 354 025,82	1 016 223 990,99
Charges d'acquisition des contrats	495 701 075,16		495 701 075,16	473 635 108,95
Achats consommés de matières et fournitures	9 377 011,44		9 377 011,44	13 289 062,51
Autres charges externes	179 911 504,69		179 911 504,69	163 524 733,51
Impôts et taxes	30 039 744,40		30 039 744,40	26 954 730,07
Charges de personnel	171 000 456,55		171 000 456,55	182 893 019,00
Autres charges d'exploitation	3 887 888,31		3 887 888,31	10 211 250,90
Dotations d'exploitation	140 436 345,29		140 436 345,29	145 716 086,05
5 PRODUITS DES PLACTS AFFECTES AUX OP. D'ASS.	574 323 929,23		574 323 929,23	477 882 734,82
Revenus des placements	215 588 826,22		215 588 826,22	234 323 965,42
Gains de change	166 911,60		166 911,60	124 091,10
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir			0,00	0,00
Profits sur réalisation de placements	302 112 935,38		302 112 935,38	242 948 339,52
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00		0,00	0,00
Intérêts et autres produits de placements	4 065 177,35		4 065 177,35	486 338,78
Reprises sur charges de plac. ; Transf. de charges	52 390 078,68		52 390 078,68	0,00
6 CHARGES DES PLACTS AFFECTES AUX OP. D'ASS.	22 327 254,07		22 327 254,07	78 951 406,88
Charges d'intérêts	3 311 869,84		3 311 869,84	12 839 676,83
Frais de gestion des placements	6 479 278,58		6 479 278,58	10 575 722,13
Pertes de change	380 786,41		380 786,41	789 749,71
Amortissement des différences sur prix de remboursement	1 192 693,63		1 192 693,63	1 221 081,05
Pertes sur réalisation de placements	7 428 611,65		7 428 611,65	1 907 809,92
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés	0,00		0,00	0,00
Autres charges de placements	850,00		850,00	0,00
Dotations sur placement	3 533 163,96		3 533 163,96	51 617 367,24
RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	1 117 787 381,94	425 304 296,41	692 483 085,53	512 265 264,31

COMPTES SOCIAUX

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

III - COMPTE NON TECHNIQUE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Libellé	Opérations			Exercice 2020
	Propres à l'Exercice	Concernant les exercices précédents	Totaux Exercice	
PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS	13 721 747,63	0,00	13 721 747,63	10 122 766,82
Produits d'exploitation non techniques courants	0,00	0,00	0,00	514 868,25
Intérêts et autres produits non techniques courants	12 997 425,28	0,00	12 997 425,28	8 779 935,06
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	0,00		0,00	0,00
Autres produits non techniques courants	0,00	0,00	0,00	827 963,51
Reprises non techniques, transferts de charges	724 322,35		724 322,35	0,00
CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	64 524 439,20	1 893 758,42	66 418 197,62	37 173 355,61
Charges d'exploitation non techniques courantes	36 818 983,69	145 012,96	36 963 996,65	36 773 158,08
Charges financières non techniques courantes	2 361 228,73	1 748 745,46	4 109 974,19	41 769,82
Amortissement des différences sur prix de remboursement	0,00		0,00	0,00
Autres charges non techniques courantes	0,00	0,00	0,00	336 739,72
Dotations non techniques	25 344 226,78	0,00	25 344 226,78	21 687,99
RÉSULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1 - 2)	-50 802 691,57	-1 893 758,42	-52 696 449,99	-27 050 588,79
PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	11 635 489,35	136 480,50	11 771 969,85	2 134 712,12
Produits des cessions d'immobilisations	735 200,00		735 200,00	0,00
Subventions d'équilibre	0,00		0,00	0,00
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif	0,00		0,00	0,00
Autres produits non courants	11 889,45	136 480,50	148 369,95	2 121 793,35
Reprises non courantes, transferts de charges	10 888 399,90		10 888 399,90	12 918,77
CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	11 247 463,48	1 655 594,71	12 903 058,19	4 561 307,70
Valeurs nettes d'amts des immobilisations cédées	137 523,82		137 523,82	0,00
Subventions accordées	0,00		0,00	0,00
Perte provenant de la réévaluation des éléments d'actif	0,00		0,00	0,00
Autres charges non courantes	10 976 696,65	1 655 594,71	12 632 291,36	4 456 778,61
Dotations non courantes	133 243,01		133 243,01	104 529,09
RÉSULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3 - 4)	388 025,87	-1 519 114,21	-1 131 088,34	-2 426 595,58
RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)	-50 414 665,70	-3 412 872,63	-53 827 538,33	-29 477 184,37

IV - RECAPITULATION

Libellé	Exercice	Exercice 2020
I RESULTAT TECHNIQUE VIE	-16 584 700,68	-10 670 434,25
II RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	692 483 085,53	512 265 264,31
III RESULTAT NON TECHNIQUE	-53 827 538,33	-29 477 184,37
IV RESULTAT AVANT IMPOTS	622 070 846,52	472 117 645,69
V IMPOTS SUR LES RESULTATS+ FONDS DE SOLIDARITE DES ASSURANCES + CONT COHESION SOCIALE	167 249 155,00	35 166 690,00
VI RESULTAT NET	454 821 691,52	436 950 955,69
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	1 502 400 295,30	1 215 761 881,81
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	4 124 315 285,26	3 794 553 494,88
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	25 493 717,48	12 257 478,94
TOTAL DES PRODUITS	5 652 209 298,04	5 022 572 855,63
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	1 518 984 995,98	1 226 432 316,06
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	3 431 832 199,73	3 282 288 230,57
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	79 321 255,81	41 734 663,31
IMPOTS SUR LES RESULTATS	167 249 155,00	35 166 690,00
TOTAL DES CHARGES	5 197 387 606,52	4 585 621 899,94
RESULTAT NET	454 821 691,52	436 950 955,69

Suite à un avis de l'Ordre des Experts Comptables, le dividende de MMAD 42 versé par la compagnie SANAD durant la période intercalaire de la fusion entre les compagnies ATLANTA et SANAD a été comptabilisé dans le compte des produits et charges de la compagnie AtlantaSanad.

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Exercice	Exercice Précédent
1 Primes acquises (1a - 1b)	5 450 124 985,44	4 960 978 992,72
1a Primes émises	5 400 817 635,32	4 937 607 738,68
1b Variation des provisions pour primes non acquises	-49 307 350,12	-23 371 254,04
2 Variation des provisions mathématiques (60311+60317+6032+6033+60261+60267)	429 509 477,99	309 693 164,44
3 Ajustement VARCUC		
4 Charges des prestations (4a +4b)	3 202 438 188,60	3 416 899 895,07
4a Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	2 996 003 948,09	2 652 538 433,07
4b Variation des provisions pour prestations diverses	206 434 240,51	764 361 462,00
A - Solde de souscription (Marge Brute) (1-2-3-4)	1 818 177 318,86	1 234 385 933,21
5 Charges d'acquisition	651 001 434,97	608 640 346,98
6 Autres charges techniques d'exploitation	687 707 395,98	665 244 687,46
7 Produits techniques d'exploitation	22 968 059,05	10 616 463,58
B- Charges d'acquisition et de gestion nettes (5+6-7)	1 315 740 771,89	1 263 268 570,86
C- Marge d'exploitation (A - B)	502 436 546,96	-28 882 637,65
8 Produits nets de placements (73 - 63) (hors ajustements VARCUC)	704 507 413,91	493 392 806,61
9 Participations aux résultats et charges des intérêts crédités (60115, 60316, 60266, 6071)	100 678 899,78	106 062 550,87
D - Solde financier (8 - 9)	603 828 514,13	387 330 255,74
E - Résultat technique brut (C+ D)	1 106 265 061,09	358 447 618,09
10 Part des réassureurs dans les primes acquises	582 279 941,39	571 638 486,42
11 Part des réassureurs dans les prestations payées	207 243 337,76	331 405 201,35
12 Part des réassureurs dans les provisions	-55 330 072,61	383 380 497,04
F - Solde de réassurance (11+12-10)	-430 366 676,24	143 147 211,97
G - Résultat technique net (E+ F)	675 898 384,85	501 594 830,06
13 Résultat non technique courant	-52 696 449,99	-27 050 588,79
14 Résultat non technique non courant	-1 131 088,34	-2 426 595,58
H - Résultat non technique (13+ 14)	-53 827 538,33	-29 477 184,37
I - Résultat avant impôt (G + H)	622 070 846,52	472 117 645,69
15 Impôts sur les sociétés	167 249 155,00	35 166 690,00
J - Résultat net (I - 15)	454 821 691,52	436 950 955,69
16 C' - Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)	72 069 870,72	114 264 574,32

COMPTES SOCIAUX

ETAT DES SOLDES DE GESTION

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

Exercice clos le 31 décembre 2021

			Exercice	Exercice Précédent
1	Résultat net de l'exercice	Bénéfice + Perte -	454 821 691,52	436 950 955,69
2	+ Dotations d'exploitation (1)		62 131 635,94	59 355 622,39
3	+ Dotations sur placements (1)		32 684 106,34	79 126 427,49
4	+ Dotations non techniques courantes		1 336,77	21 687,99
5	+ Dotations non techniques non courantes		133 243,01	104 529,09
6	- Reprises d'exploitation (2)		0,00	2 775 955,41
7	- Reprises sur placements (2)		75 918 856,83	0,00
8	- Reprises non techniques courantes		724 322,35	0,00
9	- Reprises non techniques non courantes (2) (3)		34 859,29	12 918,77
10	- Profits provenant de la réévaluation		0,00	0,00
11	+ Pertes provenant de la réévaluation		0,00	0,00
12	- Produits des cessions d'immobilisations		735 200,00	0,00
13	+ Valeur nette d'amortissement des immobilisations cédées		137 523,82	0,00
=	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		472 496 298,93	572 770 348,47
14	- Distribution de bénéfices		271 276 177,50	198 628 438,80
=	AUTOFINANCEMENT		201 220 121,43	374 141 909,67

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I- SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2021

Masses	Exercice	Exercice Précédent	Variation (a-b)	
	(a)	(b)	Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent (moins rubrique 16)	4 016 629 053,68	3 844 079 121,55	172 549 932,13
2	Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	1 746 278 172,57	1 746 955 553,90	677 381,33
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	2 270 350 881,12	2 097 123 567,65	173 227 313,47
4	Provisions techniques nettes de cessions (16-32)	12 716 247 119,66	11 973 808 209,35	742 438 910,31
5	Placements moins dépôts des réassureurs (26-42)	13 179 750 669,48	12 287 522 801,33	892 227 868,15
6	= Besoin en couvertures (4-5) (B)	-463 503 549,82	-313 714 591,98	149 788 957,84
7	Actif circulant (moins rubrique 32)	3 986 490 134,99	3 718 190 017,82	268 300 117,17
8	Moins passif circulant (moins rubrique 42)	1 737 111 266,88	1 553 030 466,00	184 080 800,89
9	= Besoin de financement (7-8) (C)	2 249 378 868,10	2 165 159 551,82	84 219 316,28
10	Trésorerie nette (actif - passif) = (A+B-C)	-442 531 536,81	-381 750 576,15	60 780 960,66



II - FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos le 31 décembre 2021

		Exercice	Exercice Précédent
Résultat net		454 821 691,52	436 950 955,69
Variation des provisions techniques nettes de cessions	+	742 438 910,31	6 484 016 550,33
Variation des frais d'acquisition reportés	-		0,00
Variation des amortissements et provisions (1)	-	-65 983 708,85	-1 266 679 213,90
Variation des ajustements VARCUC (736 - 636)	-		0,00
+ ou - values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif	+	0,00	0,00
+ ou - values réalisées sur cession d'éléments d'actif	-	373 838 109,51	319 910 224,72
Variation des créances et dettes techniques (341+342-441-442-42)	-	107 483 241,28	1 299 652 298,14
Variation des créances pour espèces ou titres déposés (267)	-	0,00	0,00
Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 -443 à 448)	-	-62 002 043,98	106 867 329,03
Autres variations (349 -449)	-	146 827 988,30	-86 760 194,61
A - Flux d'exploitation		697 097 015,58	6 547 977 062,64
Acquisition - cessions d'immeubles (261)	-	25 346 800,00	-78 445 590,67
Acquisition - cessions d'obligations (262)	-	-52 730 651,57	650 721 023,25
Acquisition - cessions d'actions (263)	-	720 186 974,91	5 206 097 148,86
Autres acquisition - cessions (26)	-	-180 727 883,67	866 884 269,43
Autres acquisition - cessions (23 24 25 35)	-	-25 473 440,93	1 746 005 889,91
B - Flux d'investissement		-486 601 798,74	-8 391 262 740,78
Dividendes versés	-	271 276 177,50	198 628 438,80
Emissions (remboursement) nets d'emprunts	+	0,00	0,00
Augmentation/(réduction) de capital et fonds d'établissement	+	0,00	1 881 461 714,85
Augmentation/(réduction) d'actions auto-détenues	+	0,00	0,00
C - Flux de financement		-271 276 177,50	1 682 833 276,05
D- impact de change (+17-27-37+47)	-	0,00	0,00
E - Variation nette de la trésorerie (A+B+C+D)		-60 780 960,66	-160 452 402,09
F - Trésorerie au 1 ^{er} janvier		-381 750 576,15	-221 298 174,06
G - Trésorerie en fin de période (E+F)		-442 531 536,81	-381 750 576,15

ETAT A2

ETAT DES DEROGATIONS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux La charge du don Covid pour un montant total de 100 MMAD a été activée en immobilisation en non valeur en 2020 et étalée sur 5 ans.	Dispositions dérogatoires prévues par l'avis n°13 du CNC pour atténuer les impacts de la pandémie Covid.	Charge étalée sur les exercices 2022 à 2024 pour un montant total brut d'impôt de 60 MMAD
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	N E A N T	

COMPTES SOCIAUX

ETAT A3

ETAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Nature des Changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II - Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

ETAT B4

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	% de participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la Société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
TITRES DE PARTICIPATION									
DEPOSITAIRE CENTRAL	BOURSE	100 000 000,00	0,94%	187 000,00	187 000,00	31/12/2020	306 694 901,52	5 500 176,36	
COLIFAST				1 650 000,00	0,00				
NEJMAT AL JANOUB	IMMOBILIER	1 500 000,00	80,00%	40 757 514,17	40 757 514,17	31/12/2020	46 821 756,79	1 387 971,36	
FONDS IGRANE	FONDS INVEST	54 600 000,00	15,87%	8 317 174,35	8 317 174,35	31/12/2020	54 883 427,44	4 669 404,40	
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	FONDS INVEST	500 000 000,00	3,00%	15 146 167,05	15 146 167,05	31/12/2020	495 336 983,71	-11 606 112,35	
PARC BOUSKOURA SOGEPOS	PARC INDUSTRIEL	35 000 000,00	10,00%	19 526 245,48	19 526 245,48	31/12/2020	57 459 758,79	13 654 397,65	911 191,16
PARC BOUSKOURA SOGEPIB	PARC INDUSTRIEL	18 000 000,00	10,00%	9 456 182,47	9 456 182,47	31/12/2020	29 904 731,65	7 540 800,94	527 855,99
STE IMMOB SANAD (Mly YOUSSEF)	IMMOBILIER	30 000 000,00	98,00%	33 860 536,00	33 860 536,00	31/12/2020	35 774 827,21	1 222 437,19	
STE IMMOB TAZERM	IMMOBILIER	6 400 000,00	99,99%	2 597 124,37	2 597 124,37	31/12/2020	2 562 701,70	-34 585,00	
				131 497 943,89	129 847 943,89				1 439 047,15
AUTRES TITRES IMMOBILISES									
O.M.I.	PORTEFEUILLE	8 800 000,00	0,0%	505,21	505,21	31/12/2020	67 502 991,33	3 760 865,71	
OULMES	BOISSONS	198 000 000,00	0,0%	86 611,05	86 611,05	31/12/2020	474 436 454,00	-58 831 087,00	
SBVC	BOURSE	387 517 900,00	2,20%	12 128 469,54	12 128 469,54	31/12/2020	713 134 972,69	12 299 606,45	
ASMENT DE TEMARA	BATIMENTS ET MATERIELS DE CONSTRUCTION	495 000 000,00	0,06%	100 000,00	100 000,00	31/12/2020	808 310 455,18	273 487 201,62	
				12 315 585,80	12 315 585,80				0,00
II - PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCES									
AFRICARE	REASSURANCE	2 652 904 424,40	0,03%	6 480 756,51	6 480 756,51	31/12/2020	9 439 150 522,40	517 001 803,60	685 587,55
CAT	ASSURANCE	162 656 000,00	13,88%	56 053 887,88	56 053 887,88	31/12/2020	780 244 077,51	217 034 545,41	34 545 410,91
SMAEX	ASSURANCE	50 000 000,00	0,50%	644 534,94	644 534,94	31/12/2020	118 690 812,37	-15 185 710,33	
ATLANTA COTE D'IVOIRE Non-Vie	ASSURANCE	80 160 000,00	95,00%	79 433 229,29	79 433 229,29	31/12/2020	64 178 305,85	-15 981 694,15	
NAJMAT AL BAHR	IMMOBILIER	228 151 000,00	100,00%	228 150 600,00	228 150 600,00	31/12/2020	228 033 000,67	-30 504,06	
TOURS BALZAC	IMMOBILIER	31 000 000,00	99,98%	67 553 969,95	67 553 969,95	31/12/2020	35 923 005,37	-11 089,51	
JAWHARAT CHAMAL	IMMOBILIER	330 000 000,00	20,61%	244 856 264,09	244 856 264,09	31/12/2020	336 840 980,15	-381 473,65	
				683 173 242,67	683 173 242,67				35 230 998,46
TOTAL				826 986 772,36	825 336 772,36				36 670 045,61

ETAT B4 BIS

TABLEAU DES PLACEMENTS

Exercice clos le 31 décembre 2021

ELEMENTS D'ACTIF	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins value latente
Terrains (2611, 2311, 2312, 2313, 2316)	128 944 454,43	128 944 454,43	132 559 154,43	3 614 700,00
Constructions (2612, 2321, 2323, 2325, 2327)	186 559 410,64	169 501 068,78	207 879 694,14	38 378 625,36
Parts et actions de sociétés immobilières (2618,2318,2328)	16 758 893,06	16 758 893,06	16 758 893,06	0,00
Autres placements immobiliers (2618, 2318, 2328)				
Placements immobiliers en cours (2619, 2392)				
Total placements immobiliers	332 262 758,13	315 204 416,27	357 197 741,63	41 993 325,36
Obligations d'Etat (26211, 26221)	12 655 485,00	12 655 485,00	12 712 599,00	57 114,00
Bons du Trésor (26213, 26223)				0,00
Obligations garanties par l'Etat (26215, 26225)	25 553 568,62	25 553 568,62	29 324 027,43	3 770 458,81
Titres hypothécaires (2623)				0,00
Titres de créances négociables (2624)	24 707 044,84	24 707 044,84	24 914 127,46	207 082,62
Titres de créance échues (2625)				0,00
Autres obligations et bons (26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	863 799 719,35	863 799 719,35	891 593 981,77	27 794 262,42
Total Obligations, bons et titres de créances négociables	926 715 817,81	926 715 817,81	958 544 735,66	31 828 917,85
Titres de participations (2631,2510)	274 110 352,52	272 460 352,52	304 986 201,19	32 525 848,67
Actions cotées	3 015 236 433,77	2 939 178 652,07	3 388 933 496,70	449 754 844,63
OPCVM Obligations	4 170 556 497,93	4 170 556 497,93	4 356 544 862,30	185 988 364,37
OPCVM Actions	494 101 494,13	494 101 494,13	571 582 082,89	77 480 588,76
OPCVM Divers	2 276 842 274,42	2 276 842 274,42	2 345 720 726,13	68 878 451,71
Autres actions et parts sociales	1 606 767 996,54	1 581 425 106,71	1 714 662 106,17	133 236 999,46
Total Actions et Titres de Participations	11 837 615 049,32	11 734 564 377,79	12 682 429 475,37	947 865 097,58
Prêts en premier hypothèque (2641, 2411)	146 249 420,11	146 249 420,11	146 249 420,11	0,00
Avances sur polices vie (2643)	58 317 735,68	58 317 735,68	58 317 735,68	0,00
Prêts nantis par des obligations (2644)				0,00
Autres Prêts (2648,2415,2416,2418,2483,2487,2488,2683,2688)	159 668 006,40	159 668 006,40	159 668 006,40	0,00
Total autres prêts et créances immobilisées	364 235 162,19	364 235 162,19	364 235 162,19	0,00
Dépôts à terme (2651)	0,00	0,00	0,00	0,00
OPCVM Monétaires (2653, 3503)	790 737 721,80	790 737 721,80	798 492 658,89	7 754 937,09
Autres dépôts (2658, 2486)	53 963 320,19	53 963 320,19	53 963 320,19	0,00
Autres remises aux cédantes (2672)				0,00
Créances pour espèces remises aux cédantes				0,00
Total Dépôts	844 701 041,99	844 701 041,99	852 455 979,08	7 754 937,09
Placements immobiliers en cours (2661)				
Obligations et bons (2662)				
Actions et parts autres que les OPCVM (2664)				
Parts et actions OPCVM (2664)				
Parts et actions autres OPCVM (2665)				
Autres placements (2668)				
Total Placements unités de comptes				
TOTAL	14 305 529 829,44	14 185 420 816,05	15 214 863 093,93	1 029 442 277,88

COMPTES SOCIAUX

ETAT B5

TABLEAU DES PROVISIONS

I - Provisions Techniques

Exercice clos le 31 décembre 2021

NATURE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	541 998 900,56	0,00	541 998 900,56	-49 307 350,12	0,00	-49 307 350,12	492 691 550,44	0,00	492 691 550,44
Provisions pour sinistres à payer	9 122 250 306,18	1 688 016 358,42	7 434 233 947,76	212 952 550,60	-42 698 545,02	255 651 095,62	9 335 202 856,78	1 645 317 813,40	7 689 885 043,38
Provisions des assurances vie	3 533 769 080,14	91 969 610,29	3 441 799 469,85	546 998 578,80	-7 016 228,13	554 014 806,93	4 080 767 658,94	84 953 382,16	3 995 814 276,78
Provisions pour fluctuation de sinistralité	589 491 581,04		589 491 581,04	-19 619 764,40	0,00	-19 619 764,40	569 871 816,64		569 871 816,64
Provisions pour aléas financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Provisions des contrats en unités de comptes	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Provision pour participations aux bénéficiaires	24 541 497,46		24 541 497,46	-3 686 716,69	0,00	-3 686 716,69	20 854 780,77		20 854 780,77
Provisions techniques sur placements	18 929 246,86		18 929 246,86	0,00	0,00	0,00	18 929 246,86		18 929 246,86
Autres provisions techniques	24 956 662,29	102 143 096,47	-77 186 434,18	-228 460,49	-5 615 299,46	5 386 838,97	24 728 201,80	96 527 797,01	-71 799 595,21
TOTAL	13 855 937 274,53	1 882 129 065,18	11 973 808 209,35	687 108 837,70	-55 330 072,61	742 438 910,31	14 543 046 112,23	1 826 798 992,57	12 716 247 119,66

II - AUTRES PROVISIONS

Exercice clos le 31 décembre 2021

NATURE	Montant au début de l'exercice	Dotations			Reprises			Montant au début de l'exercice
		d'exploitation	financières	non techniques	d'exploitation	financières	non techniques	
1 - Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	151 500 976,87		0,00	0,00		75 769 816,83	0,00	75 731 160,04
2 - Provisions réglementées	104 529,09			133 243,01			34 859,29	202 912,81
3 - Provisions durables pour risques et charges	310 115 503,19						10 853 540,61	299 261 962,58
SOUS TOTAL (A)	461 721 009,15	0,00	0,00	133 243,01	0,00	75 769 816,83	10 888 399,90	375 196 035,43
4 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	1 320 891 363,54	95 436 495,59	25 342 890,01	1 336,77	0,00		724 322,35	1 440 947 763,57
5 - Autres provisions pour risques et charges	0,00							0,00
6 - Provisions pour dépréciation des comptes trésorerie	0,00							0,00
SOUS TOTAL (B)	1 320 891 363,54	95 436 495,59	25 342 890,01	1 336,77	0,00	0,00	724 322,35	1 440 947 763,57
TOTAL (A+B)	1 782 612 372,69	95 436 495,59	25 342 890,01	134 579,78	0,00	75 769 816,83	11 612 722,25	1 816 143 799,00

ETAT B6

TABLEAU DES CREANCES

Exercice clos le 31 décembre 2021

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
• Immobilisations financières								
- Prêts immobilisés	96 735 874,99	93 135 874,99	3 600 000,00					
- Autres créances financières	5 007 760,74	5 007 760,74						
• Placements affectés aux opérations d'assurance								
- Obligations et bons	926 685 977,81	866 981 096,00	59 704 881,81					
- Prêts et effets assimilés	107 913 079,48	101 113 079,48	6 800 000,00					
- Créances pour dépôts auprès des cédantes	0,00							
	1 136 342 693,02	1 066 237 811,21	70 104 881,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DE L'ACTIF CIRCULANT								
- Part des réassureurs dans les provisions techniques 1	1 826 798 992,57		1 826 798 992,57		575 680 071,13			
- Cessionnaires et comptes rattachés 2	552 534 836,41		552 534 836,41		220 066 493,06			
- Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés 3	4 045 638 967,72		1 298 207 306,01	2 747 431 661,71	0,00			226 237 914,00
- Personnel	3 730 844,11		3 730 844,11					
- Etat	127 276 458,83		127 276 458,83			127 276 458,83		
- Comptes d'associés	0,00		0,00					
- Autres débiteurs 4	255 434 550,92		255 434 550,92		1 151 441,24		120 821 514,57	
- Comptes de régularisation-actif	406 100 495,26		406 100 495,26					
	7 217 515 145,82	0,00	4 470 083 484,11	2 747 431 661,71	796 898 005,43	127 276 458,83	120 821 514,57	226 237 914,00
TOTAL	8 353 857 838,84	1 066 237 811,21	4 540 188 365,92	2 747 431 661,71	796 898 005,43	127 276 458,83	120 821 514,57	226 237 914,00

COMPTES SOCIAUX

ETAT B7

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	7 565 597,05	7 565 597,05						
	7 565 597,05	7 565 597,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DES AUTRES PASSIFS CIRCULANTS								
Dettes pour dépôts des réassureurs	752 360 747,53		752 360 747,53		313 984 968,55			
Cessionnaires et cptes rattachés créditeurs	406 001 593,95		406 001 593,95		246 884 405,50			
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	738 731 108,68		144 855 969,12	593 875 139,56				
Personnel créateur	8 535 570,25		8 535 570,25					
Organismes sociaux créditeurs	3 861 764,96		3 861 764,96					
Etat créateur	201 136 069,80		201 136 069,80			201 136 069,80		
Comptes d'associés créditeurs	2 648 892,09		2 648 892,09					
Autres créanciers	88 106 082,69		88 106 082,69		0,00		50 422 826,08	
Comptes de régularisation-passif	288 090 184,47		288 090 184,47					
	2 489 472 014,41	0,00	1 895 596 874,85	593 875 139,56	560 869 374,05	201 136 069,80	50 422 826,08	0,00
TOTAL	2 497 037 611,46	7 565 597,05	1 895 596 874,85	593 875 139,56	560 869 374,05	201 136 069,80	50 422 826,08	0,00

ETAT B8

SÛRETÉS DONNÉES OU REÇUES

I - SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
N E A N T					

II - SÛRETÉS RÉELLES REÇUES

TIERS DÉBITEURS OU TIERS CRÉDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture	
DIVERS	Débiteur (MEMBRE DU PERSONNEL)	72 855 885,00	Hypothèque	DIVERS	LE DÉBITEUR	49 489 057,80

ETAT B9

TABLEAU DES DETTES

Engagements donnés	Montant Exercice	Montant Exercice précédent
- Avals et cautions	0,00	0,00
- Valeurs remises aux cédantes		
- Autres engagements donnés		
Total (1)	0,00	0,00

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS REÇUS	Montant Exercice	Montant Exercice précédent
- Avals et cautions	0,00	
- Valeurs remises par les réassureurs	0,00	
- Autres engagements reçus	81 379 961,16	76 920 858,49
Total (1)	81 379 961,16	

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
ATLANTASANAD S.A.
181, Boulevard d'Anfa
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 mai 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société ATLANTASANAD S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 3.709.801.494,05, dont un bénéfice net de MAD 454.821.691,52. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 17 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ATLANTASANAD S.A. au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non Vie :	
<p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurent au bilan pour un montant de MMAD 9.072.</p> <p>Elles correspondent aux prestations survenues non payées, et intègrent également une estimation des prestations non connues ou tardives (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielles le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces provisions sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche tel que l'utilisation de l'évaluation maximale résultant de la méthode de la cadence des règlements, de l'estimation au coût moyen des dossiers clôturés et de l'estimation dossier par dossier augmenté des IBNR.</p> <p>Cette estimation des provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projection de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles comme précité, et elle requiert notamment l'exercice du jugement de la société dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres ouverts.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non-Vie dans le bilan de la société, et de l'importance du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne lié à la gestion des sinistres et tester par sondage les contrôles clés identifiés ; • Tester, par sondage, la fiabilité des états produits par la société en matière d'intégrité des données produites et utilisées pour estimer les provisions pour sinistres ; • Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; • Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche par le régulateur ; • Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; • Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice ; • Analyser la liquidation des provisions comptabilisées à la clôture précédente au regard des charges réelles intervenues ultérieurement.

2

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Vie :	
<p>Le montant des provisions techniques Vie s'élève à MMAD 4.344 au 31 décembre 2021 dont MMAD 4.038 au titre des contrats d'épargne et capitalisation et MMAD 306 au titre des contrats décès.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces provisions mathématiques, représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et ceux pris par les assurés. Elles sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche.</p> <p>Compte tenu du montant significatif de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2021 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et tester par sondage les contrôles clés identifiés ; • Procéder au rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; • Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; • Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; • Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; • Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et ou inattendue significative.
Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers :	
<p>Les valeurs nettes comptables à l'actif du bilan des titres des actions non cotées et placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élevaient respectivement à MMAD 761 et MMAD 315 au 31 décembre 2021.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires, portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces placements constitue un point clé de l'audit, ces placements étant de montants significatifs et faisant appel, en l'absence de valeur marché, au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer et tester par sondage les contrôles clés identifiés relatifs à l'évaluation de ces placements ; • Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ; • Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ; • Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; • Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; • Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.

3

<p>Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse</p> <p>La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.</p> <p>Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.</p> <p>Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.</p> <p>Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse</p> <p>Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.</p> <p>Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; • nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ; • nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ; • nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
--

4

<ul style="list-style-type: none"> • nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle <p>Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.</p> <p>Vérifications et informations spécifiques</p> <p>Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.</p> <p>Casablanca, le 22 avril 2022</p> <p style="text-align: center;">Les Commissaires aux Comptes</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;"> <p>ERNST & YOUNG</p>  <p>Abdelmejid FAIZ Associé</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>DELOITTE AUDIT</p>  <p>Sakina BENSOUA-KORACHI Associé</p> </div> </div>
--

5

COMPTES CONSOLIDÉS

Périmètre de consolidation

Sociétés	Pourcentages D'intérêt en %	Méthodes de Consolidation
ATLANTASANAD	100,00%	Intégration Globale
NAJMAT AL BAHR	100,00%	Intégration Globale
TOURS BALZACS	99,99%	Intégration Globale
NEJMAT AL JANOUB	99,92%	Intégration Globale
ATLANTA COTE D'IVOIRE	95,00%	Intégration Globale
LES EAUX MINERALES D'OULMES	28,47%	Mise en équivalence
JAWHARAT CHAMAL	20,61%	Mise en équivalence

Bilan consolidé

ACTIF	31 déc. 2021	31 déc. 2020
ACTIF IMMOBILISE		
Ecart d'acquisition	56 511	75 018
Immobilisations corporelles	128 153	89 129
Titres mis en équivalence	312 280	301 641
Placements affectés aux opérations d'assurance	12 710 992	11 782 530
Autres immobilisations	258 771	295 489
Impôts différés actifs	11 306	14 429
	13 478 013	12 558 237
ACTIF CIRCULANT		
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	1 852 883	1 899 769
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés débiteurs	2 642 329	2 627 347
Autres éléments de l'actif circulant	1 682 083	1 421 114
	6 177 294	5 948 230
Trésorerie - actif	54 016	49 532
	19 709 323	18 555 999

PASSIF	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Capital	602 836	602 836
Réserves consolidées	1 087 071	884 371
Ecart de conversion	-2 409	1 484
Résultat consolidé	<u>416 797</u>	<u>472 307</u>
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	<u>2 104 294</u>	<u>1 960 998</u>
Dont : Capitaux propres part du groupe	<u>2 100 577</u>	<u>1 957 452</u>
Intérêts minoritaires	<u>3 717</u>	<u>3 546</u>
Dettes de financement	7 569	7 810
Provisions techniques	14 581 841	13 887 119
Provisions pour risques et charges	<u>0</u>	<u>0</u>
	<u>16 693 705</u>	<u>15 855 927</u>
Passif circulant		
Dettes pour les espèces remises par les cessionnaires	758 589	694 153
Cessionnaires, cédants coassureurs et comptes rattachés crédateurs	407 777	297 714
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés crédateurs	741 625	737 416
Autres dettes du passif circulant	<u>614 289</u>	<u>542 950</u>
	<u>2 522 280</u>	<u>2 272 233</u>
Trésorerie – passif	<u>493 338</u>	<u>427 840</u>
	<u>19 709 323</u>	<u>18 556 000</u>

COMPTES CONSOLIDÉS

CPC consolidé

	31-déc 2021	31-déc 2020
COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE VIE		
Primes émises brutes	1 354 593	1 089 851
Primes émises cédées	(14 083)	(8 783)
Produits techniques d'exploitation	312	2 218
Prestations et frais	(1 210 583)	(937 896)
Prestations et frais cédés	9 021	7 139
Charges techniques d'exploitation	(306 028)	(266 184)
Produits des placements affectés aux opérations d'assurance.	138 844	132 476
Charges des placements affectés aux opérations d'assurance.	(9 068)	(15 279)
RÉSULTAT TECHNIQUE VIE (A)	(36 993)	3 541
COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE NON-VIE		
Primes émises brutes	4 122 907	3 903 041
Primes émises cédées	(591 525)	(562 840)
Variation des provisions pour primes non acquises brutes	35 842	23 371
Variation des provisions pour primes non acquises cédées	17 653	(15)
Produits techniques d'exploitation	22 656	8 398
Prestations et frais	(2 554 423)	(2 929 469)
Prestations et frais cédés	147 617	707 647
Charges techniques d'exploitation	(1 052 337)	(1 065 682)
Produits des placements affectés aux opérations d'assurance	564 727	504 589
Charges des placements affectés aux opérations d'assurance	(17 410)	(29 951)
RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE (B)	695 707	559 088
RÉSULTAT TECHNIQUE (C = A + B)	658 715	562 630
COMPTE NON TECHNIQUE		
Produits non techniques courants	16 839	16 291
Charges non techniques courantes	(66 582)	(37 329)
Résultat non technique courant	(49 742)	(21 037)
Produits non techniques non courants	884	27
Charges non techniques non courantes	(12 875)	(7 357)
Résultat non technique non courant	(11 991)	(7 330)
RÉSULTAT NON TECHNIQUE (D)	(61 733)	(28 367)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT (C + D)	596 981	534 262
Impôt sur le résultat	(172 131)	(25 651)
Dotations d'amortissement des écarts d'acquisition	(18 507)	(18 507)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	10 454	(17 796)
RÉSULTAT NET	416 797	472 307
Dont : Part du Groupe	416 505	472 126
Intérêts minoritaires	292	181

Par référence à l'avis N°13 du Conseil National de la Comptabilité, la compagnie a opté pour la possibilité d'étalement sur cinq exercices de la cotisation au Fonds Spécial COVID-19 de MMAD 100 au niveau des comptes consolidés.

Etat des soldes de gestion

		31-déc 2021	31-déc 2020
1	Primes émises	5 477 500	4 992 892
	+ Variation des provisions pour primes non acquises	35 842	23 371
2	Produits des placements	703 571	637 064
I	- = Chiffre d'affaires global.....	6 216 913	5 653 328
3	+/- Prestations et frais payés	(3 032 857)	(2 672 029)
4	- Variation des provisions techniques	(732 149)	(1 195 336)
5	- Charges d'acquisition des contrats	(659 721)	(615 485)
6	- Achats consommés de mat. et fournitures	(11 166)	(15 675)
7	- Autres charges externes	(250 315)	(270 090)
8	Charges de placements	(26 478)	(45 231)
	Total charges de sinistres et consommations	(4 712 687)	(4 813 846)
II	= Valeur ajoutée avant réassurance.....	1 504 227	839 482
	Part des réassureurs dans les primes acquises	(605 609)	(571 623)
	Part des réassureurs dans les prestations payées	156 638	714 786
	+/- Variation des provisions pour primes non acquises cédées	17 653	(15)
9	Solde de réassurance	(431 317)	143 147
III	+ = Valeur ajoutée après réassurance.....	1 072 909	982 629
10	- Subventions d'exploitation	-	-
11	- Impôts et taxes	(39 444)	(32 408)
12	Charges de personnel	(245 040)	(237 279)
IV	+ = Excédent brut d'exploitation.....	788 425	712 942
13	- Autres produits d'exploitation	22 968	7 841
14	+ Autres charges d'exploitation	(4 565)	(13 248)
15	- Reprises d'exploitation	-	2 776
16	Dotations d'exploitation	(148 114)	(147 682)
V	+/- = Résultat technique.....	658 715	562 630
17	- Résultat non technique	(61 733)	(28 367)
18	+ Impôt sur les résultats	(172 131)	(25 651)
19	- Quote-part des sociétés MEE	10 454	(17 796)
20	Dotations aux AT de l'EA	(18 507)	(18 507)
VI	= Résultat net de l'exercice.....	416 797	472 307
	Part du Groupe	416 505	472 126
	Intérêts minoritaires	292	181

COMPTES CONSOLIDÉS

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2021					
Masses	Exercice	Exercice Précédent	Variation (a-b)		
	(a)	(b)	Emplois (c)	Ressources (d)	
1	Financement permanent (moins rubrique 16)	2 111 863	1 968 808	-	143 055
2	Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	767 021	775 707	-	8 686
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	1 344 842	1 193 101	-	151 741
4	Provisions techniques nettes de cessions (16-32)	12 728 959	11 987 349	-	741 609
5	Placements moins dépôts des réassureurs (26-42)	11 952 403	11 088 378	864 026	-
6	= Besoin en couvertures (4-5) (B)	776 555	898 972	122 416	-
7	Actif circulant (moins rubrique 32)	4 324 411	4 048 461	275 950	-
8	Moins passif circulant (moins rubrique 42)	1 763 691	1 578 080	-	185 611
9	= Besoin de financement (7-8) (C)	2 560 720	2 470 381	90 339	-
10	Trésorerie nette (actif - passif) = (A+B-C)	(439 323)	(378 309)	-	61 014



II - FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Exercice	Exercice Précédent
Résultat net	416 797	472 307
Variation des provisions techniques nettes de cessions	742 439	773 381
Variation des frais d'acquisition reportés	-	-
Variation des amortissements et provisions (1)	130 817	136 029
+ ou - values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif	-	-
+ ou - values réalisées sur cessions d'éléments d'actifs	(402 988)	(452 410)
Variations des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	(111 384)	(280 620)
Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 - 443 à 448)	61 824	(232 122)
Autres variations (349 - 449)	(145 886)	101 882
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	18 507	18 507
QP des sociétés mises en équivalence	(10 454)	17 796
Correction du résultat du résultat de cession de titres consolidés	-	-
Variation des impôts différés	3 123	(11 673)
Dividendes versés par sociétés mises en équivalence	-	-
A - Flux d'exploitation	702 795	543 078
Acquisitions - cessions d'immeubles (261)	(25 347)	506 744
Acquisitions - cessions d'obligations (262)	52 731	(96 693)
Acquisitions - cessions d'actions (263)	(724 237)	(191 814)
Autres Acquisitions - cessions du (26)	180 728	(407 132)
Autres Acquisitions - cessions (21 23 24 25 35)	23 592	(275 972)
B - Flux d'investissement	(492 534)	(464 865)
Dividendes versés	(271 276)	(198 643)
Emissions/(remboursement) nets d'emprunts	-	-
Augmentation /(réduction) de capital et fonds d'établissement	-	(64 447)
C - Flux de financement	(271 276)	(263 090)
D- impact de change (+17-27-37+47)	-	-
E - Variation nette de la trésorerie (A+B+C+D)	(61 015)	(184 878)
F - Trésorerie au 1 ^{er} janvier	(378 308)	(193 431)
G - Trésorerie sur entrée de périmètre	-	-
H - Trésorerie en fin de période (E + F)	(439 323)	(378 308)

(1) dotations moins reprises

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
ATLANTASANAD S.A.
181, Boulevard d'Anfa
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société ATLANTASANAD et de ses filiales (le « groupe ATLANTASANAD »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2.104.294 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 416.797 KMAD. Cette situation a été établie par le conseil d'administration le 17 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note « Dérogation » qui expose le traitement dérogatoire appliqué par le Groupe au don Covid octroyé par ATLANTASANAD en 2020 par référence à l'avis n°13 du Conseil National de la Comptabilité. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non Vie :	
Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurent au bilan pour un montant de MMAD 9.092.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Elles correspondent aux prestations survenues non payées, et intègrent également une estimation des prestations non connues ou tardives (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaires ou actuarielles le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne lié à la gestion des sinistres et tester par sondage les contrôles clés identifiés ; Tester, par sondage, la fiabilité des états produits par la compagnie en matière d'intégrité des données produites et utilisées pour estimer les provisions pour sinistres ; Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche par le régulateur ; Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice ; Analyser la liquidation des provisions comptabilisées à la clôture précédente au regard des charges réelles intervenues ultérieurement.
Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces provisions sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche tel que l'utilisation de l'évaluation maximale résultant de la méthode de la cadence des règlements, de l'estimation au coût moyen des dossiers clôturés et de l'estimation dossier par dossier augmenté des IBNR.	
Cette estimation des provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projection de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles comme précité, et elle requiert notamment l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres ouverts.	
Compte tenu du montant significatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non Vie dans le bilan de la compagnie, et de l'importance du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.	

2

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Vie :	
Le montant des provisions techniques Vie s'élève à MMAD 4.344 au 31 décembre 2021 dont MMAD 4.038 au titre des contrats d'épargne et capitalisation et MMAD 306 au titre des contrats décès.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : <ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et testé par sondage les contrôles clés identifiés ; Procéder au rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et ou inattendue significative.
Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces provisions mathématiques, représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et ceux pris par les assurés. Elles sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche.	
Compte tenu du montant significatif de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2021 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.	

Questions clés identifiées	Notre réponse
Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers :	
Les valeurs nettes comptables à l'actif du bilan des titres des actions non cotées et placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élèvent respectivement à MMAD 386 et MMAD 234 au 31 décembre 2021.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : <ul style="list-style-type: none"> Évaluer et tester par sondage les contrôles clés identifiés relatifs à l'évaluation de ces placements ; Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ; Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ; Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.
Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.	
Nous avons considéré que l'évaluation de ces placements constitue un point clé de l'audit, ces placements étant de montants significatifs et faisant appel, en l'absence de valeur marché, au jugement et aux estimations de la direction.	

3

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes



ERNST & YOUNG

Abdelmejjid FAIZ
Associé



DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associé

5

RAPPORT SPÉCIAL DES CONTRÔLEURS DES COMPTES



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
ATLANTASANAD S.A.
181, Boulevard d'Anfa
Casablanca



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina – Casablanca
Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. Conventions de prêts et avances en trésorerie entre ATLANTASANAD et YAMED EDUCATION (Convention écrite, non préalablement autorisée par votre conseil d'administration)

Nature de la convention : Convention d'avances en compte courant d'associés conclue entre ATLANTASANAD et la société YAMED EDUCATION.

Modalités essentielles : Cette convention fixe les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées à la société YAMED EDUCATION, filiale à 33,33% d'ATLANTASANAD. Ces avances sont rémunérées à un taux annuel de 3,5%.

Date de la convention : 14 juillet 2021.

Administrateurs en commun : ATLANTASANAD est actionnaire de la société YAMED EDUCATION à hauteur de 33,33%.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2021 : KMAD 2.351.

Montant encaissé durant l'exercice 2021 : KMAD 2.000.

Solde de la créance au 31 décembre 2021 : KMAD 143.817.

RAPPORT SPÉCIAL DES CONTRÔLEURS DES COMPTES



Deloitte.

2. CONVENTIONS CONCLUES LORS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. *Convention de prêts entre ATLANTASANAD et le CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (Convention écrite)*

Nature de la convention : Convention de prêt conclue entre ATLANTASANAD et le CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER pour un montant de KMAD 47.357.

Modalités essentielles : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt équivalent au taux des Bons du Trésor sur 52 semaines augmenté d'une marge de 280 points de base, révisable chaque six mois sur la base Taux moyen pondéré du semestre précédé pour les Bons du Trésor sur 52 semaines. Le remboursement du principal et intérêts est fait selon les exigences de la circulaire 14/G/2013.

Date de la convention : 22 septembre 2020.

Administrateurs concernés : Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, Monsieur Karim CHIOUAR et Khalid EL HATTAB sont administrateurs des sociétés ATLANTASANAD et CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER, Monsieur Lotfi SEKKAT est président directeur général de la société CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER et administrateur de la société ATLANATSANAD.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2021 : KMAD 2.703.

Montants encaissés durant l'exercice 2021 : KMAD 2.703.

Solde de la créance au 31 décembre 2021 : KMAD 47.357.

2.2. *Convention d'avances en compte courant conclue entre ATLANTASANAD et sa filiale TAKAFULIA (Convention écrite)*

Nature de la convention : Convention d'assistance financière consentie par la compagnie ATLANTASANAD au profit de la société TAKAFULIA dans l'objectif de lui permettre de faire face aux difficultés de trésorerie.

Modalités essentielles : Tout montant avancé par la société ATLANTASANAD est inscrit en compte courant dans les livres de la société TAKAFULIA, les deux sociétés conviennent expressément que le solde de ce compte courant augmentera, automatiquement et sans autre forme de formalités, de toute nouvelle avance faite par ATLANTASANAD à TAKAFULIA et diminuera des remboursements effectués par cette dernière. Ce compte courant ne sera productif d'aucun intérêt.

Date de la convention : Cette convention datant de 2017 a été formalisée par écrit le 14 janvier 2019.

Administrateurs concernés : Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, Mme Fatima-Zahra BENSALAH, Monsieur Karim CHIOUAR sont administrateurs des sociétés ATLANTASANAD et TAKAFULIA S.A., Monsieur Jalal BENCHEKROUN est directeur général délégué des sociétés ATLANTASANAD et TAKAFULIA S.A.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montants décaissés durant l'exercice : KMAD 60.

Montants encaissés durant l'exercice : Néant.

Solde de la créance au 31 décembre 2021 : KMAD 529.

2.3. *Conventions de prêts et avances en trésorerie entre ATLANTASANAD et COLIFAST (Convention écrite)*

Nature de la convention : Conventions de prêts et avances en trésorerie consentis par la compagnie ATLANTASANAD à sa participation COLIFAST (33%). Ces avances ne sont pas rémunérées.


Deloitte.

Administrateurs en commun : Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montants encaissés durant l'exercice 2021 : Néant.

Solde de la créance au 31 décembre 2021 : KMAD 714 (créance dépréciée à 100%).

2.4. Conventions de prêts et avances en trésorerie conclues entre ATLANTASANAD et ses filiales (Convention écrite)

Nature des conventions : Conventions de prêts et avances en trésorerie consentis par la compagnie ATLANTASANAD aux filiales du groupe.

Administrateurs en commun :

Société	Administrateurs en commun
LES TOURS BALZAC	Mohamed Hassan BENSALAH, Fatima Zahra BENSALAH
NEJMAT EL JANOUB	Mohamed Hassan BENSALAH
NAJMAT AL BAHR	Mohamed Hassan BENSALAH
STE ARBOUH	Mohamed Hassan BENSALAH

Modalités des conventions :

Société bénéficiaire	Solde au 31 décembre 2021 (en KMAD)	Taux de rémunération	Montants encaissés en 2021 (en KMAD HT)	Montants décaissés en 2021 (en KMAD HT)	Produits comptabilisés en 2021 (en KMAD HT)
NAJMAT AL BAHR	6.286	Taux Min Groupe	Néant	370	328
NEJMAT EL JANOUB	11.400	Taux Min Groupe	Néant	Néant	602
LES TOURS BALZAC	81.523	Taux Min Groupe	Néant	70.451	3.244
STE ARBOUH	17.482	Taux Min Groupe	Néant	3.953	836
	116.691				5.010

2.5. Conventions de prêts et avances de trésorerie conclues entre ATLANTASANAD et la société HOLMARCOS (Convention écrite)

Nature de la convention : Les deux sociétés acceptent de mettre à disposition leurs disponibilités mutuelles. Tout montant ainsi avancé ou reçu par l'une ou l'autre des parties sera inscrit, selon les cas, au crédit ou au débit du compte courant ouvert au nom de l'autre partie dans les livres de la société concernée.

Date de la convention : Cette convention a été signée le 2 janvier 2014. Elle est valable pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.

Administrateurs en commun : Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH et Mme Fatima-Zahra BENSALAH, administrateurs des sociétés HOLMARCOS S.A et ATLANTASANAD S.A., M. Karim CHIOUAR administrateur de la société ATLANTASANAD et directeur général délégué de la société HOLMARCOS S.A.

Modalités des conventions : Les avances en trésorerie sont rémunérées au Taux minimum du Groupe.

Charges/Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2021 : Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice 2021.

Montants encaissés / décaissés durant l'exercice 2021 : Cette convention n'a pas produit d'effet au

RAPPORT SPÉCIAL DES CONTRÔLEURS DES COMPTES



Deloitte.

2.6. Convention de prêts et avances de trésorerie conclue entre ATLANTASANAD et la Société IMMOBILIERE SANAD (Convention écrite)

Nature de la convention : Les deux sociétés acceptent de mettre à disposition leurs disponibilités mutuelles. Tout montant ainsi avancé ou reçu par l'une ou l'autre des parties sera inscrit, selon les cas, au crédit ou au débit du compte courant ouvert au nom de l'autre partie dans les livres de la société concernée.

Date de la convention : Cette convention a été signée le 30 août 2012. Elle est valable pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.

Administrateurs en commun : Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, administrateur des sociétés ATLANTASANAD et société IMMOBILIERE SANAD.

Modalités des conventions : Les avances en trésorerie sont rémunérées au Taux minimum du Groupe.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2021 : KMAD 3.575 TTC.

Montants décaissés durant l'exercice 2021 : Néant.

Solde de la dette au 31 décembre 2021 : KMAD 32.051 TTC.

2.7. Convention d'assistance conclue entre la compagnie ATLANTASANAD et la société HOLMARCOM S.A (Convention écrite)

Nature de la convention : Convention d'assistance, de contrôle, de participation aux réunions et de frais et charges engagés par la société HOLMARCOM S.A pour le compte de la compagnie ATLANTASANAD.

Administrateurs concernés : Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH et Mme Fatima-Zahra BENSALAH, administrateurs des sociétés HOLMARCOM S.A et ATLANTASANAD S.A., M. Karim CHIOUAR administrateur de la société ATLANTASANAD et directeur général délégué de la société HOLMARCOM S.A.

Conditions de rémunération : 1,15% hors taxes du montant des primes émises.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2021 : KMAD 74.073 TTC.

Montants décaissés durant l'exercice 2021 : KMAD 97.342 TTC.

Solde de la dette au 31 décembre 2021 : KMAD 12.175 TTC.

Casablanca, le 22 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes


ERNST & YOUNG

Abdelmejid FAIZ
Associé



ERNST & YOUNG
S.A.R.L.
37, Boulevard, Abdelatif Ben Kaddour
- CASABLANCA -
Tél: (212) 522 95 79 00 - Fax: (212) 522 38 02 25

DELOITTE AUDIT


Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes



AtlantaSanad
ASSURANCE

ETAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DES COMPTES

	CAC : DELOITTE						CAC : ERNST & YOUNG						Total
	Montant/Année			Pourcentage/ Année			Montant/Année			Pourcentage/ Année			
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés													
Emetteur (Atlanta)	468 000,00	588 000,00	1 104 000,00	94,0%	75,7%	97,4%	504 000,00	270 000,00	900 000,00	89,4%	56,3%	93,8%	3 834 000,00
Filiales (TAKAFULIA)	30 000,00	30 000,00	30 000,00	6,0%	3,9%	2,6%	30 000,00	30 000,00	30 000,00	5,3%	6,3%	3,1%	180 000,00
Filiales (NAJMAT EL BAHR)					0,0%	0,0%	30 000,00	30 000,00	30 000,00	5,3%	6,3%	3,1%	90 000,00
Sous-Total 1	498 000,00	618 000,00	1 134 000,00	100,0%	79,6%	100,0%	564 000,00	330 000,00	960 000,00	100%	68,8%	100%	4 104 000,00
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes													
Emetteur (Fusion AtlantaSanad)	0,00	158 400,00			20,4%	0,0%	0,00	150 000,00		0%	31,3%		308 400,00
Filiales													
Sous-Total 2	0,00	158 400,00	0,00	0,0%	20,4%	0,0%	0,00	150 000,00	0,00				308 400,00
Total Général	498 000,00	776 400,00	1 134 000,00	100,0%	100,0%	100,0%	564 000,00	480 000,00	960 000,00	100%	100%	100%	4 412 400,00

* : Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée,

Rapport de Gestion **2021**



AtlantaSanad
ASSURANCE

SOMMAIRE

Présentation	40
Environnement sectoriel	42
Evolutions réglementaires	45
Marché financier	45
Activités de la Compagnie	46
Réseau de Distribution	47
Capital Humain et Organisation	48
RSE	49
Présentation des comptes	50
Résultats comptes sociaux	53
Résultats comptes consolidés	54
Gouvernance	55
Annexe	
Listes des mandats des Administrateurs	58

PRÉSENTATION

AtlantaSanad Assurance

Filiale du Holding Holmarcom Insurance Activities, lui-même détenu majoritairement par le Groupe Holmarcom, AtlantaSanad Assurance est une compagnie marocaine, née le 25 septembre 2020, après le rapprochement des deux compagnies d'assurances historiques du Groupe Holmarcom (Atlanta et Sanad).

Avec l'expertise et le savoir-faire acquis par Sanad et Atlanta respectivement durant plus de 100 et 70 ans, AtlantaSanad Assurance se positionne comme un acteur de référence dans le marché marocain de l'assurance.

En plus de son réseau exclusif de plus de 350 Agents généraux et son partenariat avec plus 190 courtiers, AtlantaSanad Assurance est affiliée au réseau panafricain Globus et le représente exclusivement au Maroc. La Compagnie est également membre du réseau INI Network, le plus grand réseau d'assureurs indépendants.

Riche de plus de 650 collaborateurs, Atlantasanad Assurance est une compagnie qui veille à offrir des produits innovants, tout en assurant une qualité de service supérieure autant pour ses clients que pour son réseau d'agents et ses partenaires de courtage.



+350

Agents généraux



+190

Courtiers



+650

Collaborateurs



Holmarcom Insurance Activities



Holmarcom Insurance Activities (HIA) est un holding créé en 2019 par le Groupe Holmarcom après la restructuration de son Pôle Finance.

En juin 2021, le Groupe Holmarcom a ouvert le tour de table de HIA à la Société Financière Internationale (IFI), membre du Groupe de la Banque Mondiale, qui est désormais actionnaire minoritaire à HIA.

Le Groupe Holmarcom, qui reste l'actionnaire majoritaire, ambitionne à travers ce nouveau partenariat avec IFI d'accompagner les fortes ambitions de croissance de HIA, aussi bien pour renforcer sa position au Maroc, que pour développer sa présence dans les marchés subsahariens majeurs.

HIA opère à travers des compagnies d'assurance dans trois pays en Afrique en l'occurrence AtlantaSanad Assurance au Maroc, Atlanta Côte d'Ivoire Non-Vie en Côte d'Ivoire et The Monarch Insurance au Kenya.

Groupe Holmarcom

Fondé en 1978, Holmarcom est un groupe privé marocain qui opère à travers 4 pôles d'activité : Finance, Agro-industrie, Distribution & Logistique et Immobilier.

Porté par un projet d'entreprise ambitieux et des ressources humaines mobilisées autour d'une vision commune, le Groupe est engagé dans une politique d'innovation et une stratégie de croissance entrepreneuriale, dans le sillage de la dynamique économique nationale.

Fort de ses racines et de son histoire, Holmarcom poursuit sa politique d'investissement dans de grands secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et du continent africain.



4 pôles d'activité

Finance, Agro-industrie,
Distribution & Logistique et Immobilier.



Présence dans 6 pays africains

Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin,
Burkina Faso et Kenya.

ENVIRONNEMENT SECTORIEL

Marché des Assurances

Le secteur marocain des assurances a été marqué durant l'année 2021 par plusieurs avancées en l'occurrence concernant la Protection sociale, le Projet SBR, Takaful et la Lutte contre le blanchiment des capitaux. Détails !

I Protection sociale

Avec la publication de la loi cadre n°9-21 relative à la protection sociale, un calendrier sur 5 ans a été fixé pour la généralisation de la protection sociale avec notamment les dispositions suivantes :

- **Fixation de la consistance de la protection sociale :** protection contre les risques liés à l'enfance, octroi d'indemnités forfaitaires aux familles non-couvertes par cette protection, protection contre les risques liés à la vieillesse et à la perte d'emploi.
- **Fixation des principes régissant la généralisation de la protection sociale :** solidarité, non-discrimination, anticipation, participation.
- **Fixation des axes de la généralisation de la protection sociale :** assurance maladie obligatoire, élargissement de la base des adhérents aux régimes de retraite, généralisation de l'indemnité pour perte d'emploi, généralisation des allocations familiales au profit des familles qui n'en bénéficient pas.
- **Fixation des mécanismes de financement de la protection sociale :** mécanisme basé sur les cotisations pour les personnes en mesure de contribuer à cette protection, mécanisme basé sur la solidarité au profit des personnes qui ne sont pas capables de supporter le devoir de cotisation, création future d'un fonds d'affectation spécial en vue de maîtriser les opérations comptables afférentes au soutien de l'Etat à la protection sociale.
- **Institution de mécanisme de bonne gouvernance de la protection sociale :** Fixation d'un délai de cinq ans aux pouvoirs publics pour prendre les mesures nécessaires pour généraliser la protection sociale et réviser la législation et la réglementation en vigueur relatives à la protection sociale et au système de santé, selon le calendrier suivant :
 - **2021 et 2022 :** généralisation de l'AMO.
 - **2023 et 2024 :** généralisation des allocations familiales.
 - **2025 :** élargissement de la base des adhérents aux régimes de retraite et généralisation de l'indemnité pour perte d'emploi pour couvrir toute personne exerçant un emploi stable.



Projet SBR

Pilier 1

Après une 2^{ème} étude quantitative menée par les compagnies d'assurance, le calibrage des chocs est en cours de finalisation par l'ACAPS.

L'autorité prévoit une phase de concertation avec le secteur sur le calibrage des chocs ainsi que la discussion des mesures transitoires.

Pilier 2

Le déploiement des éléments de la gouvernance a été amorcé, notamment l'élaboration des politiques écrites et l'opérationnalisation des fonctions clés. Il s'agit des aspects organisationnels, Institution de comités, compétence, honorabilité et intégrité des dirigeants, responsables des fonctions clés et des autres membres du personnel et de la désignation des responsables de fonctions clés et leurs intégrations dans l'organigramme.

TAKAFUL

تکافل
Takaful

L'année 2021 a connu la publication des textes d'application de l'assurance TAKAFUL avec notamment l'arrêté Takaful, publié le 11 octobre 2021 et la circulaire Takaful, publié le 25 octobre 2021.

Par ailleurs, l'ACAPS a octroyé quatre agréments pour pratiquer des opérations d'assurance Takaful et un agrément pour une fenêtre ReTakaful.

L'ACAPS a également publié l'instruction relative à la présentation des opérations d'assurance Takaful par les banques participatives et les intermédiaires.

Refonte de la CID

Une nouvelle convention CID est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Elle contient des nouveautés dont les principales sont comme suit :

- Segmentation des sinistres par tranches de montant.
- Calcul des tranches a posteriori lors de chaque compensation par usage (TPV, Cyclo et autres).
- La durée de prescription passe de 18 à 24 mois.
- Engagements des opérateurs du marché de l'assurance ainsi que de la fédération pour déployer leurs meilleurs efforts afin de lutter efficacement contre la fraude.

Avenant CICA

Le 1^{er} mars 2021, le nouvel avenant à la convention CICA est entrée en vigueur. Il s'agit de l'extension du champ d'application aux victimes dont le taux d'IPP est supérieur à 10%.



I Lutte contre le blanchiment de capitaux



Une nouvelle version de la loi relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été publiée. Il s'agit de la loi n° 12-18 qui vient modifier et compléter la loi n° 43-05 publiée au BO n° 6995. Objectifs : Mise en œuvre des recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI), l'organisme intergouvernemental de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Principales dispositions de cette loi :

- Création d'une commission nationale en charge du respect des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- Création d'un registre national des bénéficiaires effectifs des personnes morales.
- Elargissement du champ d'assujettissement de l'ACAPS : organismes de prévoyance sociale et toute entité habilitée à présenter des opérations d'assurance.
- Elargissement de la fourchette du montant des sanctions pécuniaires et ajout de sanctions disciplinaires.
- Transformation de l'UTRF (Unité de Traitement du Renseignement Financier) en Autorité.
- Création de nouvelles autorités de supervision pour le secteur non financier (Départements ministériels).
- Nouvelles notions (gel des avoirs, bénéficiaires effectifs...).
- Approfondissement des dispositions relatives au devoir de vigilance et de veille interne.

Par ailleurs, l'ACAPS a publié un troisième guide, portant sur les typologies de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans le secteur des assurances.

EVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Sociétés anonymes

La Loi n° 19-20 relative aux sociétés anonymes a été publiée et présente des avancées en termes de renforcement de la parité dans les conseils d'administration ainsi que de nouvelles obligations comme suit :

- Renforcement de la parité hommes-femmes dans la composition du Conseil d'Administration des sociétés anonymes et des comités qui lui sont rattachés à travers une représentation équilibrée.
- Obligation pour le Président du Conseil d'Administration et pour le Président du Conseil de Surveillance, de convoquer à la réunion du conseil au moins deux fois par an.
- Limitation de la durée du mandat des commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à 12 ans, avec interdiction, à l'expiration de cette durée, aux commissaires concernés de certifier les comptes des mêmes sociétés pendant les quatre années suivantes.



MARCHÉ FINANCIER



Un marché actions marqué en 2021 par :

- La poursuite baissière de la courbe des taux en 2021.
- Une forte croissance du marché actions.
- Un indice MASI +18,8%.
- Un retour normatif de distribution des dividendes.

ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE

Assurance Vie

- Obtention de l'agrément pour la mise sur le marché des produits en Unités de compte.
- Partenariat avec CDG Prévoyance et BARID CASH pour le lancement de produits en inclusion.
- Commercialisation du produit « Assurance Frais scolaires » avec le partenaire SIGMA.

Assurance Santé

Lancement de l'offre "Assurance Maladie Complémentaire" (AMC) au profit des professions libérales.

Assurance Auto

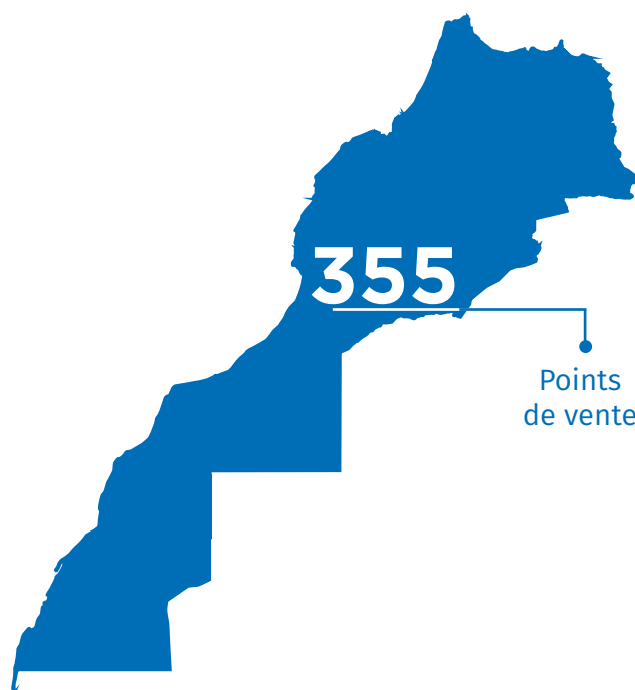
- Lancement de nouveaux packs auto : Auto+ Fonctionnaires, Auto+ Professions Libérales, Auto+ Séniors, Auto+ Enseignants, Auto+ Artisans-Commerçants, Auto+ Corps d'Armée.
- Délégation de la souscription, auprès du réseau, de la flotte automobile à partir de 3 véhicules et jusqu'à 25 véhicules.
- Lancement du mode d'indemnisation Cash Plus pour les sinistres relatifs à l'assurance automobile.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION

■ Réseau exclusif

Le réseau exclusif d'AtlantaSanad Assurance est passé à 355 points de vente en 2021. Cet élargissement trouve son origine dans l'ouverture de 5 Bureaux directs.

Ces cinq ouvertures des bureaux directs ont ciblé à la fois des zones de rentabilité et des zones sous représentées.



■ Partenariats & courtage

En plus du partenariat actif avec plus de 190 courtiers qu'a la compagnie, l'année 2021 a été marquée par de nouveaux partenariats à l'international dans le cadre de l'appartenance au «réseau Panafricain GLOBUS» et l'intégration du Réseau INI :

- **B.H.S.I. : « Berkshire Hathaway Speciality Insurance » BEAZLEY :** 1^{er} Syndicat des Lloyd's et groupe international d'assurances spécialisées, opérant en Europe, aux États-Unis, au Canada, en Amérique latine et en Asie.
- **C.T.I.S. :** Développement RC Essais Cliniques et Pharmaceutiques.
- **Réseau INI Network :** Il s'agit du plus grand Réseau d'Assureurs Indépendants qui englobe notamment MMA, ERGO, FIDELIDADE, BALOISE, MS-Amline, Travelers...



CAPITAL HUMAIN ET ORGANISATION

AtlantaSanad Academie

AtlantaSanad Academie a été officiellement lancée en 2021. Dotée de ses propres ressources ainsi que de ses procédures, l'académie a pour mission de gérer la formation et le développement des compétences ainsi que le traitement et gestion des demandes de formation diplômante et de gestion des stages.



Politique d'épanouissement du Capital Humain

Depuis la création du nouvel ensemble et la naissance ainsi d'AtlantaSanad Assurance, la Compagnie a redoublé d'efforts pour mobiliser et souder ses différentes équipes et l'ensemble de son Capital Humain. Dans cette perspective, plusieurs actions ont été menées.

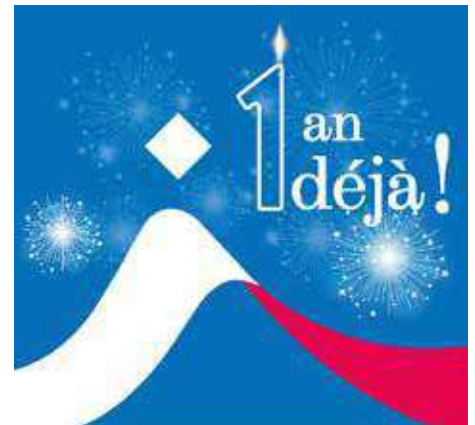


A vous la parole !

Un concept de rendez-vous hebdomadaire qui réunit les collaborateurs de diverses entités et la Direction Générale, autour d'un petit-déjeuner, dans un cadre convivial pour échanger et créer des liens entre les collaborateurs de toutes les directions.

Célébration du 08 mars

La Journée Internationale des Droits de la Femme a été célébrée en grande pompe en mettant plusieurs actions dont l'organisation du Webinaire : 'OSER s'affirmer au féminin'.



1^{er} anniversaire en tant qu'AtlantaSanad Assurance

Le 28 septembre 2021, AtlantaSanad Assurance a célébré son premier anniversaire avec la grande famille AtlantaSanad Assurance dans le respect des mesures sanitaires et avec l'implication de l'ensemble des collaborateurs.

RSE

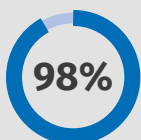
Dans le cadre de son engagement RSE, la Compagnie a mené plusieurs actions courant 2021.

Reconduction de la certification du système de Management de la Qualité du périmètre Bancassurance selon les normes et les exigences de la norme internationale ISO 9001 version 2015, en maintenant la certification sans aucun écart majeur ou mineur.

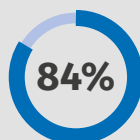


Baromètre RSE

Parce que AtlantaSanad Assurance a une vision d'une croissance durable et est convaincue que la responsabilité sociétale est plurielle et s'inscrit à toutes les échelles d'une organisation, elle a lancé un sondage en interne pour faire participer ses collaborateurs au baromètre RSE. Objectifs : Évaluer le niveau d'appropriation des enjeux de la durabilité et d'identifier les leviers d'action pour que le potentiel d'engagement des collaborateurs serve le projet de croissance durable dans lequel s'inscrit la compagnie. Quelques indicateurs du résultats du sondage ci-après !



Des répondants estiment que la RSE est utile à la croissance des entreprises



Des répondants estiment les actions portées par AtlantaSanad comme étant efficaces

Ateliers Main Verte



Un groupe d'Ambassadeurs RSE volontaires de la Compagnie ont constitué un Atelier Mains Vertes pour aménager des espaces verts au sein de la Compagnie. Leurs premières réalisations sont deux terrasses, entièrement aménagées avec des objets recyclés et des plantes. Au 1^{er} étage, la terrasse qu'ils ont nommé ALMOUTANAFES. Et au 4^{ème} étage, la terrasse nommée O2 là.

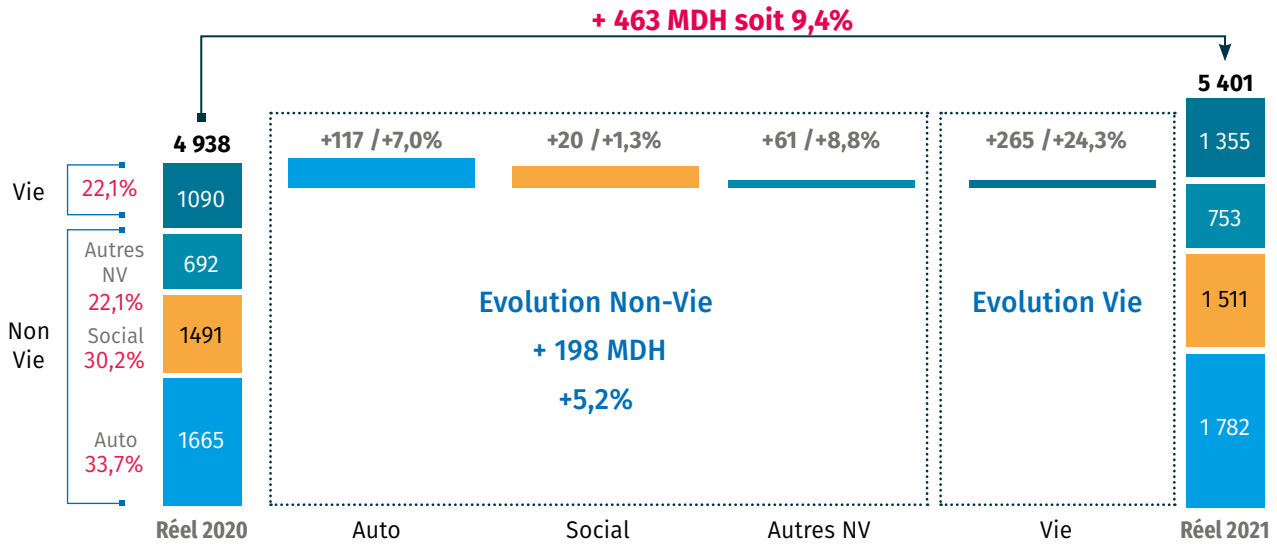


Ateliers de recyclage KOUN

AtlantaSanad Assurance a signé une convention de partenariat avec Ressourc'In qui s'engage à collecter les déchets papier au sein des locaux de la Compagnie afin d'alimenter ses ateliers de recyclage. Ressourc'In a également formé un groupe d'Ambassadeurs RSE au sein de ses locaux, au recyclage de papier.

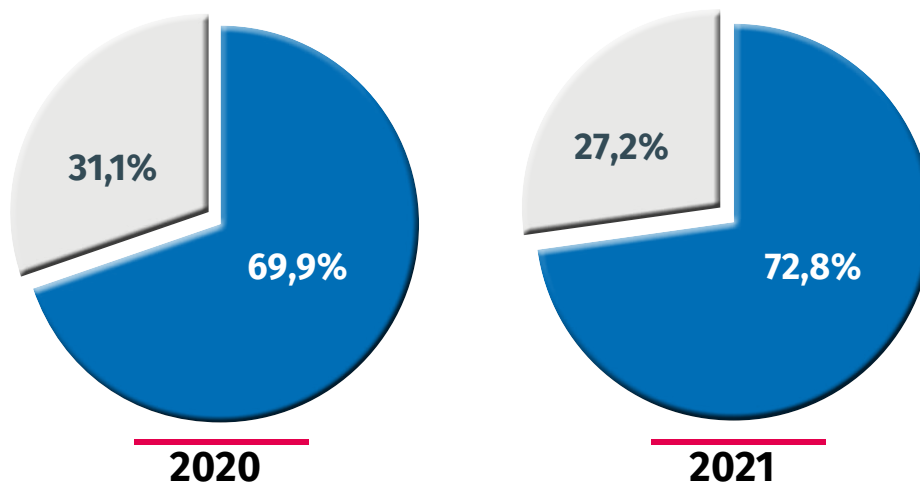
PRÉSENTATION DES COMPTES

Chiffre d'affaires en progression sur l'ensemble des segments



Hausse de la sinistralité de l'exercice dans un contexte de reprise d'activité

Un ratio de S/P l'exercice en hausse +2,9%.

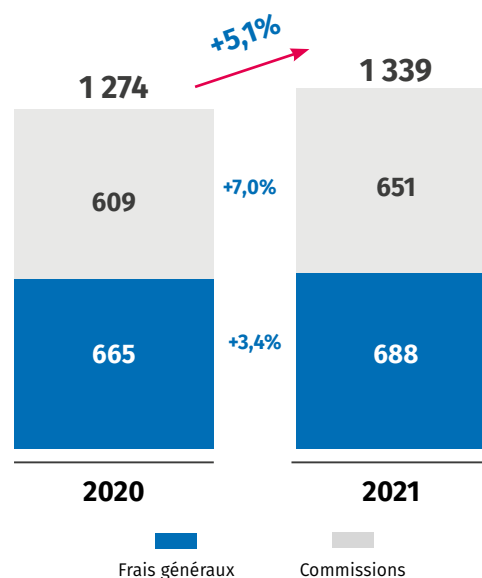


Une hausse de la sinistralité de l'exercice en liaison avec une reprise de l'activité économique après une année de confinement et l'accélération de la cadence d'ouverture des sinistres auto A.T avec le déploiement d'un nouvel outil de gestion des sinistres permettant l'ouverture des sinistres par le réseau en temps réel.



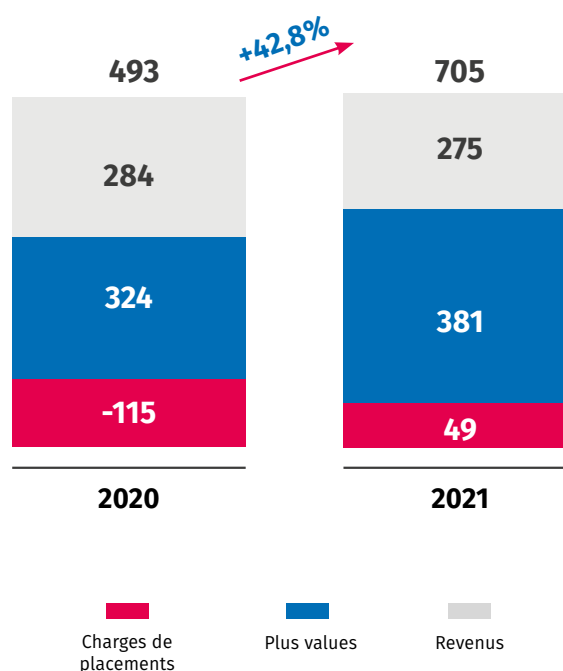
Réduction du ratio de frais de gestion aux synergies issues de la fusion

- Les frais de gestion enregistrent une évolution de **+5,1%** et les frais généraux de **+3,4%** pour un chiffre d'affaires qui progresse de **+9,4%**.
- Le taux de commissionnement moyen est de **11,9%** versus **12,3%** en 2020.
- Un ratio de frais de gestion en amélioration de **-1,1%** à **24,6%**.

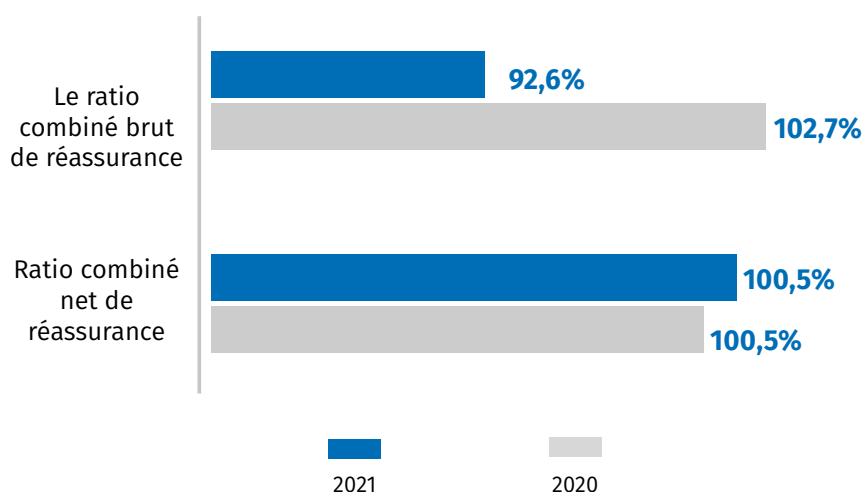


Croissance du résultat financier dans un contexte de reprise du marché boursier

- Le résultat financier progresse de **+42,8%** à fin décembre 2021 et se situe à 705 MDH.
- Une croissance basée sur la stratégie de placement de la compagnie profitant de la hausse de la bourse et une politique de diversification des investissements notamment à travers un positionnement actif sur les OPCI.
- Baisse des charges de placement en 2021.



Un ratio combiné net de réassurance en légère hausse



Le ratio combiné brut de réassurance enregistre une forte baisse liée à une année 2021 clémente en terme de sinistralité de pointe et cela malgré une sinistralité sur les risques de masse en hausse en raison notamment de la levée des mesures de restrictions sanitaires.

Net de réassurance, le ratio combiné présente une légère dégradation de +0,7 point.

Evolution des indicateurs clés

Le résultat social de la compagnie se situe à 455 MDH en hausse de +4,1. Le résultat consolidé se contracte de -11,7% en raison de l'impact exceptionnel du retraitement par résultat de la plus-value issue de l'apport des actifs Sanad dans le cadre de l'opération de création de l'OPCI réalisé en 2020 et cela suite à la fusion des deux compagnies.

Retraité de cet impact, le résultat consolidé ressort en hausse de +22.5%.

	2020	2021	Variation
Chiffre d'affaires social	4 938	5 401	9,4%
Résultat net social	437	455	4,1%
Placements	13 368	14 204	6,3%
Capitaux propres	3 526	3 710	5,2%
Chiffre d'affaires consolidé	4 993	5 478	9,7%
Résultat net consolidé	472	417	-11,7%

RÉSULTATS COMPTES SOCIAUX

LIBELLE	2020	Budget 2021	2021	Variations 2021/2020	
				Montant	%
Primes Acquises	4 960 980	5 055 588	5 450 087	489 107	9,9%
Charges de Sinistres	3 771 499	3 303 685	3 755 933	-15 566	-0,4%
Variation des Autres Provisions	61 156	40 000	-23 306	-84 462	-138,1%
A- Marge brute	1 128 325	1 711 903	1 717 460	589 135	52,2
Charges d'acquisition	608 640	600 591	651 001	42 361	7,0%
Autres charges Techniques d'exploita- tion	665 245	746 696	687 707	22 462	3,4%
Produits Techniques d'exploitation	10 616	25 000	22 968	12 352	116,4%
B- Charges d'acq. et de gestion	1 263 269	1 322 287	1 315 740	52 471	4,2%
C- Marge d'exploitation (A-B)	-134 944	389 616	401 721	536 665	397,7%
D- Solde Financier	493 393	544 835	704 508	211 115	42,8%
E- Résultat Technique brut (C+D)	358 449	934 451	1 106 228	747 779	208,6%
F- Solde de Réassurance	143 147	-302 500	-430 329	-573 476	-400,6%
G- Résultat Technique net (E-F)	501 596	631 951	675 899	174 303	34,7%
H- Résultat non Technique	-29 477	-25 000	-53 828	-24 351	82,6%
I- Résultat avant Impôt (G+H)	472 119	606 951	622 071	149 952	31,8%
Impôt sur les Sociétés	35 167	160 655	167 249	132 082	375,6%
J- Résultat Après Impôt	436 952	446 296	454 822	17 870	4,1%
Ratio Combiné	99,8%	98,3%	100,5%		0,7%

RÉSULTATS COMPTES CONSOLIDÉS

Périmètre de consolidation

Sociétés	Pourcentages D'intérêt en %	Méthodes de Consolidation
ATLANTASANAD	100,00%	Intégration Globale
NAJMAT AL BAHR	100,00%	Intégration Globale
TOURS BALZACS	99,99%	Intégration Globale
NEJMAT AL JANOUB	99,92%	Intégration Globale
ATLANTA COTE D'IVOIRE	95,00%	Intégration Globale
LES EAUX MINERALES D'OULMES	28,47%	Mise en équivalence
JAWHARAT CHAMAL	20,61%	Mise en équivalence

Comptes consolidés

	Réalizations	
	2020	2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 992 892	5 477 500
	2,3%	9,7%
VIE	1 089 851	1 354 593
	1,4%	24,3%
NON-VIE	3 903 041	4 122 907
	2,5%	5,6%
RÉSULTAT NET	472 307	416 797
	26,7%	-11,8%

GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration

Conformément à l'article 16 des Statuts, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de dix (10) membres, y compris les administrateurs indépendants.

Les Administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire même si cette question n'est pas prévue à l'ordre du jour.

N°	Administrateurs	Qualité	Date de désignation	Echéance du mandat
1	HOLMARCOM, représentée par Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH	Administrateur	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
2	M.Mohamed Hassan BENSALAH	Président Directeur Général	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
3	Mme Latifa BENSALAH Née EL MOUTARAJI	Administrateur	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
4	Mme Fatima-Zahra BENSALAH	Vice-Présidente Directeur Général Délégué	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
5	Monsieur Karim CHIOUAR	Administrateur	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
6	Monsieur Sellam SEKKAT	Administrateur	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
7	Monsieur Lotfi SEKKAT	Administrateur	(Coopté par CA du 19/09/2019)	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
8	CDG, représentée par Monsieur Khalid EL HATTAB	Administrateur	AGO du 10 mai 2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
9	Mme Hind LFAL épouse BOUTALEB	Administrateur Indépendant	AGO du 10 mai 2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
10	Monsieur Adama NDIAYE	Administrateur Indépendant	AGO du 10 mai 2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

Les différents mandats de chaque administrateur sont, conformément à l'article 142 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-19 (publiée au BO du 29/04/2019), en annexe du présent rapport de gestion.

Le Comité d'Audit

Émanant du Conseil d'Administration, le Comité d'Audit a pour principales missions d'assister le Conseil d'Administration en assurant le suivi de l'élaboration et du contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Au 31 décembre 2021, le Comité d'Audit d'AtlantaSanad Assurance est composé comme suit :

Nom	Qualité	Fonction exercée
M. Adama NDIAYE	Administrateur Indépendant	Président du Comité
Mme Hind LFAL épouse BOUTALEB	Administrateur Indépendant	Membre
M. Karim CHIOUAR	Directeur Général Délégué Holmarcom Group et Administrateur	Membre
M. Sellam SEKKAT	Administrateur	Membre
M. Khalid EL HATTAB	Administrateur AtlantaSanad et Directeur Pôle finance de la CDG	Membre



Annexe



AtlantaSanad
ASSURANCE

LISTES DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Mandats sociaux exercés, par Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, au 31.12.2021

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	HOLMARCOM S.A	Président Directeur Général
2	HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Président Directeur Général
3	HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Président Directeur Général
4	HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Président du Conseil d'Administration
5	CPA S.A	Président Directeur Général
6	JNP S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
7	TAZERM S.A	Président Directeur Général
8	YELLOWROCK S.A	Président Directeur Général
9	YELLOWROCK GENEVE	Président Directeur Général
10	MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Président du Conseil d'Administration
11	OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OMI S.A	Président Directeur Général
12	SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A	Président Directeur Général
13	JAWHARAT CHAMAL S.A	Président Directeur Général
14	MERIMA S.A	Président Directeur Général
15	REGIONAL AIR LINES S.A	Président du Conseil d'Administration
16	SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Président Directeur Général
17	SOMATHES S.A	Président Directeur Général
19	SOCIETE ORBONOR S.A	Président Directeur Général
20	LES TOURS BALZAC S.A	Président du Conseil d'Administration
21	JET-SET FLY - J.S.F S.A	Président Directeur Général
22	LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Président Directeur Général
23	LES EAUX MINERALES D'OULMES	Président Directeur Général
24	OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
25	SOCIETE AFRICAINE DES BOISSONS ET EAUX MINERALES -SABEM	Administrateur
26	SENEGAL WATER&BEVERAGES COMPANY S.A	Administrateur
27	EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT - E.T.E S.A	Administrateur
28	MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Président Directeur Général
29	DENIA HOLDING S.A	Président du Conseil d'Administration
30	COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN - CMM S.A	Président Directeur Général
31	SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
32	ATLANTASANAD S.A	Président Directeur Général
33	TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Président Directeur Général
35	NAJMAT AL BAHR S.A	Président Directeur Général
36	AIR ARABIA MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration et membre de la commission stratégique
37	WOLMARDEV	Administrateur
38	SOCIETE AGRICOLE MIMONA	Administrateur
39	BERDIL CAPITAL	Administrateur
40	BISCOLAND	Président Directeur Général
41	HOLMARCOM OVERSEAS CONSULTING DWC-LLC (DUBAI)	Directeur Général
42	AKWA AFRICA	Administrateur
43	CIH BANK	Administrateur et membre du Comité stratégique
44	BMCI	Membre conseil de surveillance
45	CIMR	Administrateur
46	CGEM	Administrateur
47	BOURSE DES VALEURS DE CASABLANCA	Administrateur
48	FONDATION MOHAMED VI	Administrateur
49	FONDATION MOHAMED V POUR LA SOLIDARITE	Administrateur
50	CASA FINANCE CITY	Administrateur
51	CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	Administrateur
52	FEDERATION MAROCAINE DES SOCIETES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	Président
53	FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Vice-Président
54	FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Vice-Président

Mandats sociaux exercés, par Mme Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJI, au 31.12.2021

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Présidente
2	HOLMARCOM S.A	Vice Présidente
3	CPA S.A	Administrateur
4	JNP S.A	Administrateur
5	TAZERM S.A	Administrateur
6	YELLOWROCK S.A	Administrateur
7	MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Administrateur
8	OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OMI S.A	Administrateur
9	SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A	Administrateur
10	JAWHARAT CHAMAL S.A	Administrateur
11	SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Administrateur
12	SOMATHES S.A	Administrateur
13	SOCIETE ORBONOR S.A	Administrateur
14	JET-SET FLY - J.S.F S.A	Administrateur
15	LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Administrateur
16	MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Administrateur
17	COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN - CMM S.A	Administrateur
18	LES EAUX MINERALES D'OULMES S.A	Administrateur
20	NAJMAT AL BAHR S.A	Administrateur

Mandats sociaux exercés, par MME. Fatima Zahra BENSALAH, au 31.12.2021

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	HOLMARCOM S.A	Administrateur
2	ATLANTASANAD S.A	Administrateur
3	LES TOURS BALZAC S.A	Administrateur
4	TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Administrateur
5	ATLANTA COTE D'IVOIRE NON VIE	Représentant permanent CDG
7	NAJMAT AL BAHR S.A	Administrateur
8	SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS SOCHEPAR S.A	Administrateur
9	SOMATHES S.A	Administrateur
10	JET-SET FLY - J.S.F S.A	Président du Conseil de Surveillance
11	LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Représentant permanent CDG (CS)
12	FONDATION ABDELKADER BENSALAH HOLMARCOM	Administrateur
13	HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Représentant permanent CDG (CA)
14	HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Représentant permanent CDG (CA)
15	HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Administrateur

Mandats sociaux exercés, par Monsieur Khaled EL HATTAB, au 31.12.2021

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	CIH	Administrateur
2	MAROCLEAR	Administrateur
3	FINEA	Administrateur
4	AJARINVEST	Administrateur
5	ATLANTASANAD	Représentant permanent CDG / Membre du Comité d'Audit
7	CDG CAPITAL	Administrateur
8	CDG INVEST	Administrateur
9	FIPAR HOLDING	Administrateur
10	CAPMEZZANINE II	Président du Conseil de Surveillance
11	CAPMEZZANINE II	Représentant permanent CDG (CS)
12	MADAEF	Administrateur
13	SOCIETE HAY RABAT ANDALOUS	Représentant permanent CDG (CA)
14	FONCIERE UIR	Représentant permanent CDG (CA)
15	FONCIÈRE CHELLAH	Administrateur
16	LAFARGE	Représentant permanent CDG (CA)
17	FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL	Représentant permanent CDG (CA)
18	CDG DEVELOPPEMENT	Représentant permanent CDG (CA)
19	CGI	Administrateur
20	DYAR AL MANSOUR	Administrateur
21	SOCIETE D'AMENAGEMENT ZENATA	Administrateur
22	CDG PREMIUM IMMO	Président du Conseil d'administration

Mandats sociaux exercés, par Monsieur Karim CHIOUAR, au 31.12.2021

SOCIÉTÉS		QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	HOLMARCOM S.A	Directeur Général Délégué
2	HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Administrateur
3	HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Administrateur
4	HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Administrateur
5	SOCIETE AGRICOLE MIMONA S.A	Président du Conseil d'Administration
6	JNP S.A	Président du Conseil d'Administration
7	RADIO PLUS S.A	Président du Conseil d'Administration
8	SNACK FOOD MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
9	LES TOURS BALZAC S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A/ Directeur Général
10	REGIONAL AIR LINES S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A / Directeur Général
12	SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
13	MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Administrateur
14	MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Administrateur
15	JAWHARAT CHAMAL S.A	Administrateur
16	SOMATHES S.A	Administrateur
17	OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
18	DENIA HOLDING S.A	Administrateur
19	SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Administrateur
20	ATLANTASANAD S.A	Administrateur /Membre du Comité d'Audit
22	NAJMAT AL BAHR S.A	Administrateur
23	PEACOCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
24	YELLOWROCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
25	CPA S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
26	ATLANTA NON VIE CI S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
27	AIR ARABIA MAROC S.A	Représentant permanent de REGIONAL AIR LINES S.A /Membre du Comité d'Audit et de la Commission stratégique
28	SOCIETE ORBONOR S.A	Représentant permanent de SOCHEPAR S.A
29	OULMES S.A	Représentant permanent de la société OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT S.A / Membre du Comité d'Audit
30	BERDIL CAPITAL S.A	Président du Conseil d'Administration
31	BISCOLAND S.A	Administrateur
32	DENIA IVOIRE S.A	Président du Conseil d'Administration
33	MASS CEREALES SENEGAL S.A	Président du Conseil d'Administration
34	SENEGAL WATER & BEVERAGES COMPANY	Administrateur
35	TAKAFULIA ASSURANCES	Administrateur
36	WOLMARDEV	Administrateur
37	CIH	Administrateur / Membre du Comité d'Audit
38	NEBETOU FUND	Membre du Conseil de Surveillance

Mandats sociaux exercés, par Monsieur Lotfi SEKKAT, au 31.12.2021

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	CIH BANK	Président du Conseil d'Administration / Directeur Général
2	SOFAC	Président du Conseil d'Administration
3	MAROC LEASING	Administrateur / Vice-Président du Conseil d'Administration
4	UMNIA BANK	Membre du Conseil de Surveillance / Vice-Président du Conseil de Surveillance
5	LANA CASH	Président du Conseil d'Administration
6	ATLANTASANAD	Administrateur
7	CGEM	Fédération des Secteurs Bancaire et Financier (FSBF)

Mandats sociaux exercés, par Monsieur Sellam SEKKAT, au 31.12.2021

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	ATLANTASANAD	Administrateur / Membre du Comité d'Audit

Mandats sociaux exercés, par Mme Hind LFAL épouse BOUTALEB, au 31.12.2021

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	EMS CHONOPOST INTERNATIONAL MAROC S.A	Présidente et Administratrice
2	CHRONO DIALI S.A	Présidente et Administratrice
3	ATLANTASANAD S.A	Administrateur / Membre du Comité d'Audit
4	BARID MEDIA S.A	Administratrice
5	BARID CASHS.A	Administratrice
6	SDTM S.A	Administratrice

Mandats sociaux exercés, par Monsieur Adama NDIAYE, au 31.12.2021

	SOCIÉTÉS	QUALITE AU SEIN DU CA/CS ET AUTRES FONCTIONS
1	ATLANTASANAD S.A	Administrateur et Président du Comité d'Audit
2	SOCIETE SENEGALAISE DE REASSURANCE (SEN-RE)	Directeur Général
3	SUNU ASSURANCE MALI	Administrateur
4	SUNU ASSURANCE SENEGAL	Administrateur

Rapport ESG 2021



AtlantaSanad
ASSURANCE

SOMMAIRE

Introduction

Profil	70
Indicateurs clés	72
Stratégie RSE	73
Référentiels adoptés	74
Périmètre du Reporting	74
Analyse de la matérialité	74
Identification des enjeux	75
Le SGES	76
Note méthodologique	76

Gouvernance

Conseil d'Administration	78
Comité d'Audit	79
Relations avec les actionnaires	80
Éthique	80

Une compagnie résolument humaine

Profil Employeur	83
Profil Collaborateurs	87
Indicateurs sociaux	88
Divers	88
Santé & Sécurité au Travail	89
Répartition par genre	90
Bien-être au Travail	90

Engagement responsable

L'engagement Responsable	92
La solidarité	95

Dates des publications financières

100

Introduction



AtlantaSanad
ASSURANCE

PROFIL

Filiale du Holding Holmarcom Insurance Activities, lui-même détenu majoritairement par le Groupe Holmarcom, AtlantaSanad Assurance est une compagnie marocaine, née le 25 septembre 2020, après le rapprochement des deux compagnies d'assurances historiques du Groupe Holmarcom (Atlanta et Sanad).

Avec l'expertise et le savoir-faire acquis par Sanad et Atlanta respectivement durant plus de 100 et 70 ans, AtlantaSanad Assurance se positionne comme un acteur de référence dans le marché marocain de l'assurance.

En plus de son réseau exclusif de plus de 350 Agents généraux et son partenariat avec plus 190 courtiers, AtlantaSanad Assurance est affiliée au réseau panafricain Globus et le représente exclusivement au Maroc. La compagnie est également membre du réseau INI Network, le plus grand réseau d'assureurs indépendants.

Riche de plus de 650 collaborateurs, AtlantaSanad Assurance est une compagnie qui veille à offrir des produits innovants, tout en assurant une qualité de service supérieure autant pour ses clients que pour son réseau d'agents et ses partenaires de courtage.



La vie nous rapproche



AtlantaSanad
ASSURANCE

www.atlantasnad.ma

Couverture nationale

AtlantaSanad Assurance dispose d'un réseau propre constitué de 355 points de vente exclusifs. Ce sont 300 agents généraux et 55 bureaux directs qui assurent la distribution et vente des produits de la compagnie dans tout le Royaume.

La compagnie collabore également avec un réseau de plus de 190 courtiers partenaires. AtlantaSanad Assurance développe, par ailleurs, la branche Vie avec son partenaire stratégique CIH Bank qui commercialise les différents produits d'assurance Vie à travers son large réseau d'agences bancaires sur tout le territoire marocain.



INDICATEURS CLÉS

Performances financières



Chiffre d'affaires Global

5 401

Millions de Dirhams

+9.4%



Résultat Net

455

Millions de Dirhams

+4.1%



Chiffre d'affaires Non-Vie

4 046

Millions de Dirhams

+5.2%



Chiffre d'affaires Vie

1 355

Millions de Dirhams

+24,3%



650

Collaborateurs

47% Hommes

53% Femmes



Masse salariale

225

Millions de Dirhams



Avantages sociaux

11

Millions de Dirhams



Dons aux associations

7

Millions de Dirhams



Baisse des accidents de travail

100%

par rapport à 2020



Dépenses d'exploitation
y compris les approvisionnements

294

Millions de Dirhams



Points de vente

355

Exclusifs

STRATÉGIE RSE

Une démarche RSE engagée

Filiale du Groupe Holmarcom, entreprise locomotive de HIA (Holmarcom Insurance Activities), AtlantaSanad Assurance est engagée naturellement dans une démarche RSE volontariste depuis plusieurs années déjà, en raison de son histoire et de ses valeurs, qui sont aussi celles du Groupe Holmarcom.

Tout en restant alignée avec la stratégie de son actionnaire majoritaire le Groupe Holmarcom, la Compagnie a choisi d'accélérer le rythme de ses actions dans le domaine pour jouer pleinement son rôle d'ambassadrice RSE, de surcroît depuis son adhésion au Global Compact Morocco qui lui confère le Statut de Partenaire leader du Pacte Mondial.

Convaincue que la réussite durable d'une entreprise repose sur sa capacité à créer de la valeur économique tout en créant de la valeur sociétale pour ses parties prenantes, AtlantaSanad Assurance s'est engagée dans une démarche RSE qui vise à prendre en compte les enjeux de développement durable qui sont prioritaires pour ses parties prenantes, grâce à une écoute active de leurs attentes et un dialogue proactif avec elles.

Aujourd'hui et plus que jamais, la question de la durabilité est au cœur des préoccupations mondiales. En tant qu'acteur financier de premier plan au Maroc, la RSE constitue un pilier incontournable de la stratégie de développement de la Compagnie. La signature "La vie nous rapproche" traduit sa conviction profonde, que l'écoute des collaborateurs, des clients, des partenaires, des fournisseurs, du pays, du continent, est la meilleure approche pour se développer et pérenniser ses activités. Cette écoute doit se traduire au fil de l'eau en actions opérationnelles pour répondre aux demandes et besoins des différentes parties prenantes.

La notion de durabilité est donc aujourd'hui intégrée à la réflexion sur chacun de ses projets. Les enjeux prioritaires retenus par AtlantaSanad à la suite de la dernière consultation des parties prenantes sont inscrits dans sa stratégie et alignés avec les ODD des Nations Unies.

Certifiée par le label RSE de la CGEM une première fois en 2017, la Compagnie a décidé de renouveler l'exercice en demandant un nouveau label en 2022 pour le grand Ensemble AtlantaSanad Assurance issu du rapprochement entre les deux compagnies.

En déployant sa stratégie RSE, AtlantaSanad Assurance souhaite mettre à la portée de ses différentes parties prenantes, une communication transparente sur ses réalisations en termes Environnemental, Sociétal, et de Gouvernance.

La RSE s'intègre ainsi au niveau stratégique et opérationnel, avec l'ambition d'en faire une culture d'entreprise, portée aussi bien par les parties prenantes internes qu'externes.



RÉFÉRENTIELS ADOPTÉS

Conformément à la réglementation, rendant obligatoire depuis 2020 la publication d'un rapport extra-financier pour les sociétés faisant publiquement appel à l'épargne, ce rapport ESG 2021 d'AtlantaSanad Assurance se conforme à la circulaire de l'AMMC N° 03/19 du 20 février 2019 et s'inspire des meilleures pratiques en la matière.

Avec ce rapport, AtlantaSanad Assurance s'inscrit dans un objectif d'amélioration de la transparence et de la performance globale. Etant partenaire leader du pacte mondial, AtlantaSanad Assurance répond également à travers ce rapport aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD).

Par ailleurs et dans un esprit évolutif, ce rapport se réfère aux principes de la Global Reporting Initiative (GRI) pour certains indicateurs. Il est à noter que ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.



PÉRIMÈTRE DU REPORTING

Les éléments de ce rapport portent sur un reporting effectué pour l'année civile 2021, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ

AtlantaSanad Assurance a construit une stratégie RSE qui prend comme références les ODD des Nations Unies et la norme ISO 26 000 tout en répondant aux enjeux prioritaires exprimés par l'ensemble de ses parties prenantes.

En 2021, AtlantaSanad Assurance a lancé une étude de matérialité pour identifier les enjeux de durabilité les plus pertinents pour l'entreprise et répondre aux attentes de ses parties prenantes.

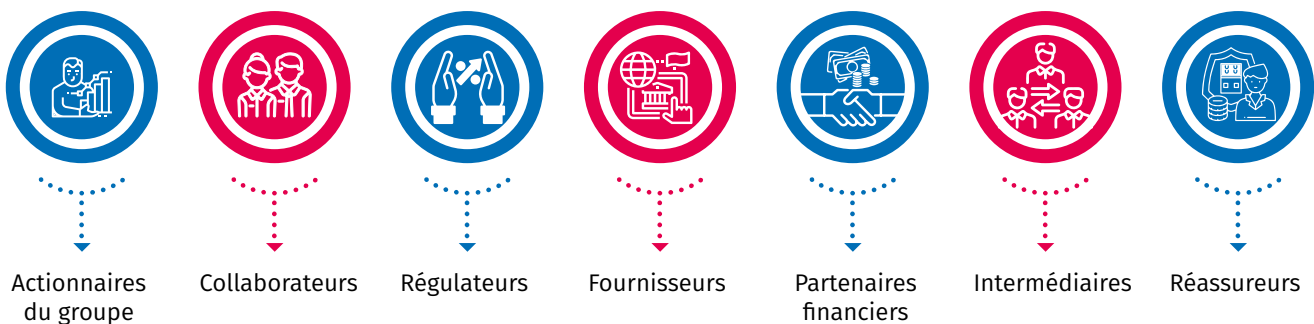
Cette étude permettra de dessiner la matrice de matérialité à partir de laquelle AtlantaSanad Assurance va bâtir son nouveau plan d'action RSE.

IDENTIFICATION DES ENJEUX

Pour identifier les enjeux, AtlantaSanad Assurance s'est basée sur des référentiels internationaux à savoir l'ISO 26000 et le GRI ainsi qu'un benchmark des enjeux du secteur à l'échelle nationale et internationale. Plusieurs thèmes significatifs ont été identifiés et cette liste a été réduite à 20 enjeux importants pour le secteur des assurances et a été validée par le Comité de Direction d'AtlantaSanad Assurance.

Consultation des parties prenantes

Sept catégories de parties prenantes ont été sollicitées pour la participation à la consultation à travers un questionnaire digital. Il s'agit principalement :



Cette consultation en ligne a été complétée par des entretiens individuels conduits auprès des membres du top management d'AtlantaSanad Assurance.

L'ensemble des parties prenantes consultées ont été invitées à prioriser les différents enjeux dans leur interaction avec AtlantaSanad Assurance.

Suite à cette consultation, AtlantaSanad Assurance procédera à la réalisation de sa matrice de matérialité qui mettra en évidence les enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de bonne gouvernance les plus importants pour ses parties prenantes internes et externes. Cette matrice sera publiée dans le rapport ESG du prochain exercice.

La priorisation des enjeux et les différents retours des parties prenantes vont également permettre de déterminer le nouveau plan d'action RSE et les engagements à mettre en place.

LE SGES (Système de Gestion Environnementale et Sociale)



AtlantaSanad Assurance, tout comme les autres filiales de HIA dont elle fait partie, a décidé de déployer sa politique E&S à travers un dispositif SGES. Le Système de Gestion Environnementale et Sociale est un ensemble de directives, procédures, outils et moyens internes mis en place pour identifier et gérer l'exposition aux risques E&S des clients de la Compagnie et des entreprises dans lesquelles elle investit.

Le SGES affirme l'engagement de la Compagnie en faveur de la surveillance des risques E&S et fournit des orientations sur la manière de filtrer et classer les transactions en fonction des risques environnementaux et sociaux, de faire preuve d'une diligence raisonnable dans le domaine environnemental et social et de suivre la performance environnementale et sociale de ses clients et des entreprises dans lesquelles elle investit, en les alertant et en les conseillant pour réduire leur exposition aux risques E&S.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le présent rapport ESG présente les engagements et réalisations de la compagnie AtlantaSanad Assurance en matière extra-financière. Les éléments ayant permis d'élaborer ce rapport, parviennent d'une collecte de données des différentes directions de la Compagnie, suivies d'une vérification et contrôle effectués par le déontologue de la Compagnie.



Gouvernance



AtlantaSanad
ASSURANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mission

Responsable de la solidité financière de la Compagnie, le Conseil d'Administration, définit les orientations stratégiques d'AtlantaSanad Assurance, sa politique de développement et est garant de la surveillance de la gestion de ses activités autant financières qu'extra-financières. Le Conseil d'Administration joue ainsi son rôle dans la gestion des risques et le développement durable de la Compagnie.

Composition

Le conseil compte deux administrateurs indépendants recrutés et qualifiés conformément à l'article 41 bis de la loi 17-95 sur la SA telle que modifiée et complétée.

En ce qui est de la parité, le Conseil d'Administration d'AtlantaSanad Assurance compte trois femmes parmi ses membres. L'une d'elles a rejoint le conseil en 2020, et ce conformément à la politique de la Compagnie relative à la parité des genres.

Tous les membres du Conseil d'Administration sont non exécutifs hormis M. Mohamed Hassan BENSALAH, Président Directeur Général et Madame Fatima Zahra BENSALAH, Vice-Présidente d'AtlantaSanad Assurance.

L'Assemblée Générale a alloué au Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant brut qu'il appartiendra au Conseil d'Administration de répartir entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

Année	2019	2020	2021
Allocation brute de Jetons de présence*	2,6	2,0	2,0

* en million de Dirhams

Durant l'année 2021, le Conseil d'Administration a tenu 6 séances. Le tableau ci-dessous présente plus en détail les fonctions, type de partie prenante, date de nomination et d'expiration des mandats ainsi que l'assiduité enregistrée lors des 6 séances du conseil tenues durant l'année 2021.

Administrateurs	Fonction	Type de partie prenante représentée	Date de nomination et d'expiration de mandat	Assiduité
Mohamed Hassan BENSALAH	Président du Conseil	Holmarcom	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Mohamed Hassan BENSALAH	Représentant Permanent	Holmarcom	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI	Administrateur	Holmarcom	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Madame Fatima-Zahra BENSALAH	Administrateur	Holmarcom	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Monsieur Karim CHIOUAR	Administrateur	Holmarcom	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Monsieur Sellam SEKKAT	Administrateur	Holmarcom	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Monsieur Lotfi SEKKAT	Administrateur	CIH	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Khalid EL HATTAB	Représentant Permanent	CDG	Du 20 mai 2021 au mai 2024	6/6
Madame Hind LFAL épouse BOUTALEB	Administrateur	Indépendant	Du 28 avril 2020 au mai 2022	6/6
Monsieur Adama NDIAYE	Administrateur	Indépendant	Du 28 avril 2020 au mai 2022	6/6

COMITÉ D'AUDIT

Le Conseil d'Administration est appuyé par un Comité Spécialisé en l'occurrence le Comité d'Audit. Rattaché au président du Conseil d'Administration, le Comité d'Audit présidé par M. Adama NDIAYEI, un indépendant, veille à l'intégrité de l'information financière en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées pour la compagnie autant pour ses comptes sociaux que pour ses comptes consolidés. Il assure également le suivi et le contrôle des éléments et indicateurs comptables et financiers ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Nom	Qualité	Fonction exercée
M. Adama NDIAYE	Administrateur Indépendant	Président du Comité
Mme Hind LFAL épouse BOUTALEB	Administrateur Indépendant	Membre
M. Karim CHIOUAR	Directeur Général Délégué Holmarcom Group et Administrateur	Membre
M. Sellam SEKKAT	Administrateur	Membre
M. Khalid EL HATTAB	Administrateur AtlantaSanad et Directeur Pôle finance de la CDG	Membre

L'enveloppe globale de rémunération annuelle des principaux dirigeants s'élève, en 2021, à 23 738 KDH. Lesdits dirigeants sont définis comme les Directeurs d'AtlantaSanad Assurance, présents dans le comité de direction, constituant 9 membres. Les dirigeants ne perçoivent aucun stock option.

Année	2019	2020	2021
Enveloppe globale de Rémunération des dirigeants	25 846	27 318	23 738

* en million de Dirhams

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Adoptant une politique de communication transparente, AtlantaSanad Assurance veille à communiquer toutes les informations stratégiques au grand public y compris les actionnaires.

Au-delà des informations financières publiées régulièrement et accessibles autant aux actionnaires qu'au grand public, AtlantaSanad Assurance veille à inviter les analystes financiers aux conférences qu'elle organise dès la publication de ses résultats financiers.

AtlantaSanad Assurance s'est engagée depuis le début des années 2000 à publier un rapport annuel qui retrace son activité. Ce rapport a évolué au fil des années pour inclure les informations extra-financières. La compagnie y publie ses sujets matériels, y compris la gouvernance et les réalisations autant business que sociétales.

Par ailleurs, AtlantaSanad Assurance mène des campagnes mass média pour informer le public sur les lancements saillants de ses nouvelles offres de produits et/ou services.

La Compagnie fait également part de ses actualités financières, produits et sociétales aux établissements médiatiques à travers des communiqués de presse.

Enfin et dans une perspective de dématérialisation, AtlantaSanad Assurance met en ligne, sur son propre site web, l'ensemble de ses communications qu'elles soient communiqués de presse, campagnes, rapports ou publications financières et extra-financières. Le tout dans l'objectif de rendre l'information accessible.

Durant l'année 2021, par mesure de vigilance et en respect aux contraintes de la crise sanitaire, la Compagnie a privilégié la diffusion et la publication de ses communications et n'a organisé aucune conférence.

ÉTHIQUE

AtlantaSanad Assurance fait preuve au quotidien de la plus grande vigilance en termes d'éthique et de déontologie. La nature du métier d'assureur est particulièrement sensible aux sujets des risques potentiels de conflits d'intérêts, des délits d'initiés et de blanchiment d'argent. La protection des données personnelles des parties prenantes, la corruption active et passive ainsi que la concurrence déloyale sont autant de sujets dont se préserve la compagnie par des procédures strictes en la matière.

AtlantaSanad Assurance est impliquée dans la lutte contre la corruption autant en interne qu'avec ses partenaires commerciaux. La Compagnie dispose d'une fonction de Conformité qui dépend de la Direction juridique. Parmi les missions du Responsable de conformité, la veille au respect des principes de l'éthique, de la déontologie et de lutte contre la corruption ainsi qu'au respect des droits de l'Homme et du droit du travail qui sont intégrés dans les contrats commerciaux d'AtlantaSanad Assurance.

Par ailleurs, conformément à la charte d'Éthique et de Déontologie, prévue par l'article 6 de l'Instruction ACAPS n° P.IN.02/2021 du 04 février 2021, la Compagnie est entrain d'élaborer son code Ethique. Celui-ci se fixe comme objectif de consolider les engagements déontologiques et de conformité d'AtlantaSanad et de

doter la Compagnie d'un programme et d'une politique plus globale de conformité aux règles et aux bonnes pratiques organisationnelles et managériales ainsi que d'affirmer ses engagements sociaux, environnementaux et de gouvernance, et ce dans l'objectif de développer une vraie culture de conformité.

Le développement de cette culture de conformité devrait être basé sur le respect des règles (engagement, sensibilisation, formation), mais aussi sur des mécanismes internes d'alerte, de conseil, d'audit et de responsabilisation indispensables pour créer les bons réflexes au sein de la Compagnie, permettant une identification des risques avérés ou potentiels relatifs à son activité (prévention, détection) et le traitement des cas d'infractions constatées.

La charte aborderait, notamment, les sujets suivants :



La Compagnie n'a enregistré aucun incident lié à la corruption durant l'année 2021.

Une Compagnie résolument humaine



AtlantaSanad
ASSURANCE

PROFIL EMPLOYEUR

Politique de recrutement et gestion de carrière

AtlantaSanad Assurance est une Compagnie d'assurances dont les besoins en profils sont divers. Elle œuvre continuellement à adopter une démarche cohérente et transparente en définissant une politique de recrutement précise qui renforce sa marque employeur et qui lui permet d'attirer les meilleurs profils.

La politique de recrutement sert, non seulement à trouver des candidatures adaptées, mais également à optimiser les processus, à accompagner l'évolution de la Compagnie et à assurer un développement pérenne de ses activités.

Elle accueille chaque année des nouveaux cadres et employés avec des compétences qui leur permettent une évolution de carrière au sein de la Compagnie et accorde une priorité aux compétences métiers sans négliger les profils qui ont un potentiel incontestable.

Elle priorise le programme de mobilité interne, qui lui permet d'inclure ses collaborateurs à la stratégie de la Compagnie, et d'ouvrir des possibilités d'évolution de carrière.

Ce programme permet de valoriser d'autres compétences. Un meilleur engagement des collaborateurs veut aussi dire une meilleure ambiance de travail avec des équipes motivées et fidèles à la culture d'entreprise, fidèles à ses valeurs.

Elle a élaboré et mis en place les procédures relatives au volet Développement RH notamment le recrutement et la gestion des carrières.

L'année 2021 a connu le lancement des évaluations de la performance en mettant en avant l'appréciation des classes déjà communiquées par chaque manager.

La vision RH de la Compagnie s'inscrit dans la constitution des équipes performantes pour mener à bien les projets accompagnant son développement.

Politique de rémunération

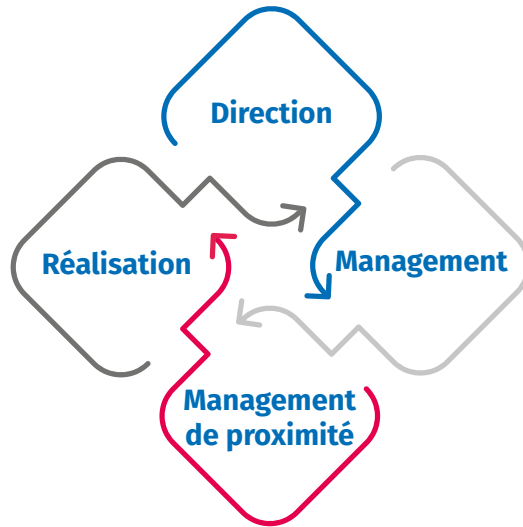
L'objectif est d'établir une politique de rémunération juste, pertinente et efficiente. Il ne s'agit pas simplement de respecter une grille de salaire, mais plutôt de construire un système cohérent, évolutif, qui permet d'agir sur les bons leviers de motivation du personnel. Le but étant de donner le meilleur de soi-même dans un climat social serein.

La mise en place d'un système de rémunération qui équilibre entre la contribution du collaborateur à la performance de l'entreprise et sa rétribution en contrepartie est un objectif primordial. C'est ce concept d'équité qui constitue un levier important pour créer et maintenir un bon climat de travail et obtenir ainsi la satisfaction des collaborateurs.

Elle soutient à travers son système de rémunération une comparaison avantageuse avec les pratiques du marché du travail et notamment celui des assurances. La compétitivité, la transparence, la flexibilité et la cohérence sont les principes généraux de sa politique de rémunération.



Atlantasanad Assurance a mis en place une classification qui comporte 4 catégories :



Chaque catégorie est décomposée en classes et chaque classe comporte plusieurs postes.

L'évolution de la rémunération sera tributaire du positionnement du salaire de base de chaque collaborateur par rapport au salaire d'équité de la classe à laquelle appartient son poste.

Politique de formation

La volonté d'AtlantaSanad Assurance d'accompagner son développement par la formation, lui permet de garder un environnement apprenant en réponse aux besoins de l'activité et aux projets professionnels des salariés.

AtlantaSanad Assurance s'engage à développer les compétences de ses collaborateurs et à mettre à jour leurs connaissances, en leur assurant des formations adéquates, dans un cadre structuré. C'est pourquoi elle a mis en place une Académie de formation déjà opérationnelle.

Après le recensement des besoins en formation, des plans de formations sont établis périodiquement pour planifier précisément les formations nécessaires qui permettent d'accéder à des niveaux supérieurs de qualification et de valoriser ainsi l'expérience en entreprise.

AtlantaSanad Assurance planifie des :



En effet, la Compagnie a assuré des formations en 2021 avec des thèmes diversifiés :

Nombre de formations	Thème	Type de Formation
1	Qualité en Préparation de l'Audit du SMQ selon la norme ISO 9001 V 2015	Externe
2	Production SAGE X3	Externe
3	Sinistralité et Souscription des Risques de Construction	Externe
4	Coaching Commercial	Interne
5	Service Client	Externe
6	Savoir résoudre les conflits	Externe
7	Formation Accréditée CQI-IRCA de Responsables d'Audit de Systèmes selon la norme ISO 9001	Externe
8	Produire des résultats immédiats	Externe
9	Intégration des Délégués des Salariés - Droits et Obligations -	Externe
10	Atelier Lutte anti-Blanchiment de Capitaux & Financement du Terrorisme	Interne
11	Communication Interne	Externe

Politique de communication

La communication interne de la compagnie a continué en 2021 à accomplir sa mission de fédérer les collaborateurs autour des valeurs du nouvel ensemble, de communiquer les informations nécessaires à la vie d'entreprise et de renforcer la cohésion des équipes et l'esprit d'appartenance à AtlantaSanad Assurance.

Un journal interne régulier

A travers son journal interne, AtlantaSanad Assurance a choisi une communication transparente et de proximité. AtlantaSanad News, le journal interne de la Compagnie partage avec les collaborateurs l'actualité interne et externe notamment, des informations sur la grande famille AtlantaSanad Assurance et des portraits des collaborateurs ainsi que des actualités du secteur et du régulateur. Le but étant de les rapprocher les uns des autres pour mieux se connaître et les informer de toute actualité concernant le métier de l'assureur.



Des RDV particuliers



Malgré la période de la pandémie qui a empêché AtlantaSanad Assurance de réunir l'ensemble des collaborateurs autour d'une convention collaborateurs, la Compagnie a organisé plusieurs évènements fédérateurs dans le respect total des règles sanitaires en vigueur.

Des petits déjeuners sont organisés tous les vendredis regroupant un nombre limité de collaborateurs de différentes entités en présence de la direction générale. "À vous la Parole" était l'occasion de faire connaissance et de partager des suggestions et des recommandations dans un cadre convivial et avec une écoute active de la part de la direction générale.

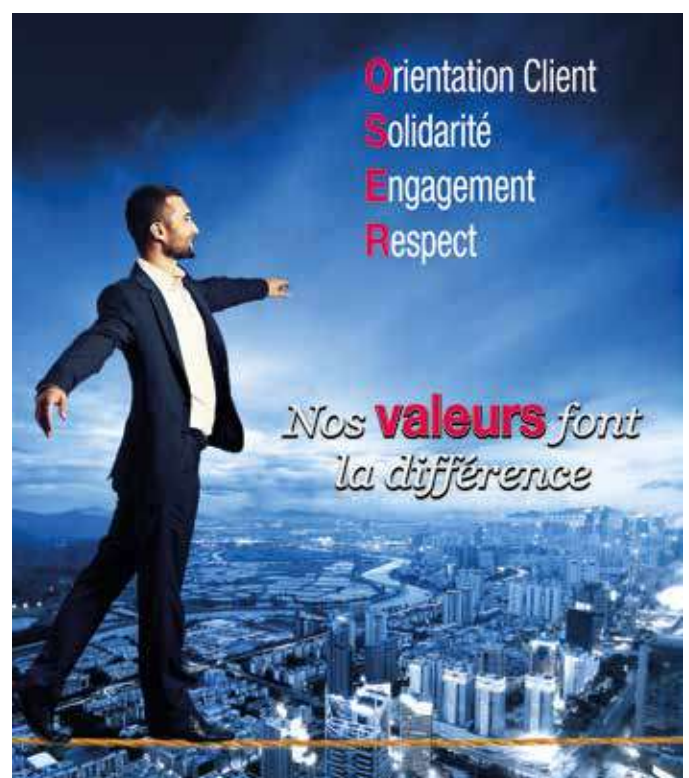
La Compagnie n'a pas manqué de fêter l'anniversaire de 1 an de la naissance de AtlantaSanad Assurance. Un évènement qui se devait respectueux des mesures sanitaires, mais qui a marqué les esprits.

Fédération autour des valeurs

En 2021 AtlantaSanad Assurance a dévoilé les valeurs et les comportements y afférents à l'ensemble des collaborateurs. 4 valeurs qui nous unissent et nous fédèrent : OSER. Des acronymes qui portent tout leur sens entre l'Orientation client, la Solidarité, l'Engagement et le Respect.

4 valeurs, 24 comportements confirmés et adoptés par l'ensemble des collaborateurs à travers un Quizz et une campagne d'affichage.

En 2022, AtlantaSanad Assurance projette d'animer ces 4 valeurs pour les ancrer dans l'esprit des collaborateurs et de renforcer l'identification à chacune d'elle.



PROFIL COLLABORATEURS

REPARTITION PAR NATURE DE CONTRAT

Année 2021	Effectif	Pourcentage
CDI	608	91%
CDD	1	0.15%
Intérimaires	59	8.83%
TOTAL	668	99,98%

REPARTITION PAR CATEGORIE

Année 2021	Effectif
Direction Générale	6
Cadres & Cadres assimilés	319
Employés	343
TOTAL	668

REPARTITION PAR GENRE

Année 2021	Effectif
Hommes	342
Femmes	326
TOTAL	668

REPARTITION PAR ANCIENNETE

Année 2021	Effectif
≤ 5ans	263
6 à 10 ans	122
11 à 15 ans	125
16 ans & plus	158
TOTAL	668

INDICATEURS SOCIAUX

Recrutements & départs

Pour le développement de son activité, assurer un bon recrutement est primordial. Plusieurs facteurs y contribuent, parmi eux la mixité.

AtlantaSanad Assurance veille à attirer les meilleurs talents qui apportent leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être et participent au développement de la Compagnie.

Après la phase recrutement, suit la phase intégration au cours de laquelle le nouveau recruté est sensibilisé aux valeurs de la Compagnie à fin que ce dernier s'adapte à son fonctionnement. L'idée est de réussir à retenir les éléments recrutés afin de réduire les coûts liés au turnover des équipes.

Le tableau ci-dessous présente l'état des recrutements par catégorie et par année, sur les 3 dernières années.

RECRUTEMENTS 2021

Direction	0
Cadres	8
Employés	18
TOTAL	26

DÉPARTS 2021

Départs pour démission	32
Départs pré-retraite	7
Départs pour retraite	8
Autres	1
TOTAL	48

DIVERS

L'année 2021 a été marquée par les élections des délégués du personnel. L'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions et a été conclue par le vote d'une liste de 9 représentants du personnel.

Consciente du rôle des représentants du personnel dans l'intérêt de la bonne marche sociale de l'entreprise, AtlantaSanad Assurance a organisé pour les nouveaux élus une formation afin de les aider à maîtriser les aspects juridiques et pratiques de leur mandat et afin de clarifier un cadre explicite de l'expression des droits et obligations de chacun.

Cela s'inscrit dans la continuité de l'évolution de la gouvernance et des pratiques du management moderne et co-responsable appliqué dans la Compagnie.

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Pour AtlantaSanad Assurance, la sécurité des travailleurs vient en premier. La Compagnie tient par tous les moyens à promouvoir la prévention et à assurer un environnement sain & sécuritaire.

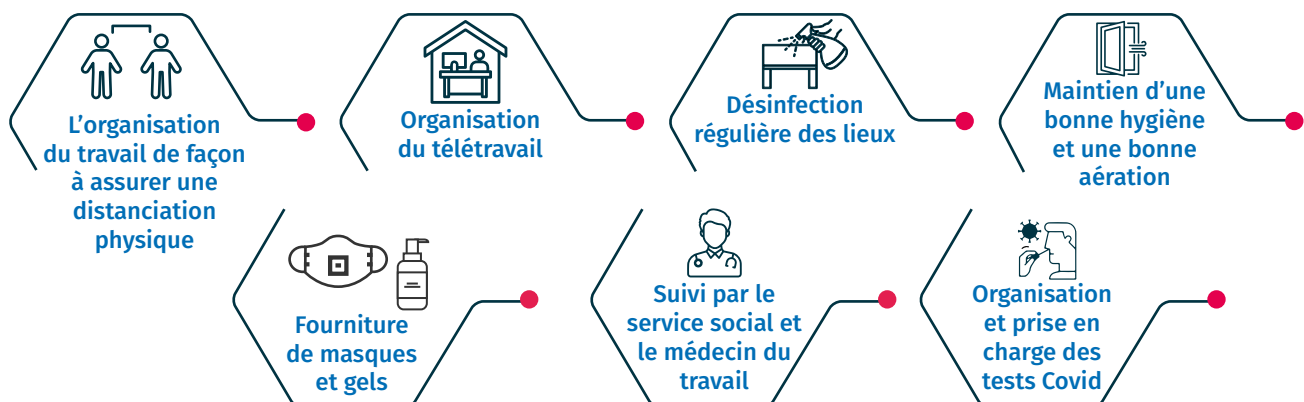
Dans le cadre de sa volonté de promouvoir la prévention et la sécurité au travail, AtlantaSanad Assurance :

- Procure un milieu de travail salubre et sécuritaire ;
- Etablit et maintient un programme de santé et de sécurité par la création d'un service social ;
- Assure une médecine du travail très réglementée, avec un médecin du travail, une salle de médecine du travail et une salle d'allaitement ;
- Assure la disponibilité de tous les équipements et une trousse pour les premiers secours et soins médicaux ;
- Organise et finance un bilan global de santé au profit de tous les collaborateurs, chaque deux ans ;
- Met en place des actions d'information et de formation des collaborateurs sur la santé et la sécurité.

Il est tenu régulièrement, au moins une fois par trimestre, un comité d'hygiène et sécurité afin de remonter les écarts constatés et formuler des propositions à la Direction.

Pendant la période de la Covid-19 et ses variants la Compagnie s'est fait un devoir de garantir la sécurité et la santé de ses employés et toutes les personnes présentes sur le lieu du travail.

Parmi les mesures qui ont été prises :



RÉPARTITION PAR GENRE & CATÉGORIES

Année 2021	Hommes	Femmes
Direction Générale	4	1
Cadres & assimilés	162	158
Employés	205	125
16 ans & plus	158	138
TOTAL	371	297

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

AtlantaSanad Assurance concilie social et économique et se préoccupe de l'épanouissement de ses collaborateurs. Leur bien-être sur les lieux du travail est une véritable préoccupation pour les dirigeants. A cet effet, de multiples actions ont été pensées et réalisées. Parmi elles :

- Espace convivial, ouvert et transparent, dédié à la pause déjeuner, à la sociabilité, pour se détendre, se rencontrer et partager. Il a été pensé avec des meubles qui invitent au repos et qui donnent envie de s'y détendre ;
- Des salles de réunions favorisant les échanges et la cohésion ;
- Subvention des adhésions aux salles de sport, pour lutter contre la sédentarité ;
- Une équipe de foot qui joue contre d'autres entreprises ou entre services ;
- Réception des nouvelles recrues en présence du Top management et des managers directs. Cette réception en petit-déjeuner permet d'accueillir de la meilleure des manières un nouvel employé ;
- Des petits-déjeuner organisés entre le Top Management et à chaque fois des collaborateurs de différents services, favorisent le sentiment d'appartenance à l'entreprise. Ils constituent des moments d'échange dans le but d'améliorer les conditions du travail ;
- Des horaires de travail flexibles, permettant aux collaborateurs en fonction de leur rythme de vie de commencer leur journée plus tôt ou de la finir plus tard, surtout pour éviter les rushs dans les transports en commun ou les bouchons sur la route.

ENGAGEMENT RESPONSABLE



AtlantaSanad
ASSURANCE

L'ENGAGEMENT RESPONSABLE

Pour le collaborateur

La Compagnie est engagée dans un certain nombre d'actions dont l'objectif est de permettre au collaborateur de continuer à apprendre et à évoluer tout au long de sa carrière, et pour cela elle a :

- Créé un environnement organisationnel rassurant et apprenant, qui permet aux collaborateurs de se développer à travers de la formation (technique et en softskills) et de relever des défis notamment grâce à la mobilité interne (des postes sont régulièrement proposés en mobilité interne)
- Placé au cœur de ses priorités la santé des collaborateurs et développé une médecine du travail qui accompagne, prend en charge, explique, rassure, sur le curatif comme le préventif. Des bilans de santé et des campagnes de vaccination sont offerts chaque année à l'ensemble des collaborateurs
- Repensé l'organisation pour la rendre plus efficace et plus agile (simplification d'un nombre important de processus), plus apprenante (innovation, développement des talents), plus digitale (culture numérique).
- Mis en place des leviers de motivation : la Direction RSE, appuyée par un Comité RSE et des Ambassadrices-eurs RSE sont engagés dans la sensibilisation des collaborateurs de manière générale à la protection de l'environnement et à l'organisation d'actions citoyennes avec un focus sur le tri sélectif des déchets.

Les Ambassadrices-eurs RSE de la Compagnie organisent des campagnes régulières de sensibilisation aux éco-gestes. La Compagnie œuvre avec la société civile et à chaque fois que l'occasion se présente pour la promotion du respect de l'environnement.

Pour le client

Une Compagnie résolument « orientée client »

En 2021, la force et la propagation de la pandémie ont obligé la Compagnie « à sortir du cadre », à repenser en permanence ses process pour soutenir activement ses clients et les aider à surmonter des difficultés chaque jour plus importantes. Entre ceux qui se demandaient quotidiennement comment ils pourraient subvenir aux besoins de leurs familles, et ceux qui luttèrent contre les ravages de la Covid-19 pour assurer la survie de leur entreprise, la santé des clients est donc devenue la priorité. De bien des manières, la pandémie a accéléré l'adoption de nouvelles façons de faire auxquelles la Compagnie se préparait depuis longtemps. Ainsi, la crise sanitaire a accéléré l'adoption du travail à distance, l'agilité dans les process et l'innovation dans les méthodes de travail.

La Compagnie a donc renforcé sa conviction dans la nécessité du rôle essentiel qu'elle avait à jouer, en tant qu'entreprise responsable, dans la construction d'un monde plus inclusif et plus durable.

Pour la société

L'éducation

AtlantaSanad Assurance continue de s'investir dans l'éducation et la formation de la jeunesse et en particulier de celle issue de milieux défavorisés. La prise en charge d'une dizaine d'étudiants de la Fondation Marocaine de l'Étudiant reste l'action phare de cet engagement dans l'Éducation. En 2021, la Compagnie a financé ainsi les études de jeunes en médecine, en écoles d'ingénieur et de commerce. Et ses cadres ont accompagné, sous forme de mentorat, une dizaine de jeunes bénéficiaires de la Fondation Marocaine de l'Étudiant.

AtlantaSanad Assurance a développé, de plus, une politique de prise en charge de jeunes étudiants provenant d'écoles d'ingénieur, de commerce ou de l'université durant leurs cursus d'études, afin de leur offrir, à travers des stages, l'opportunité de vivre une première expérience professionnelle pour mettre en pratique leurs connaissances et consolider leur parcours.

La sensibilisation

AtlantaSanad Assurance, membre du Global Compact Morocco, joue également son rôle d'entreprise ambassadrice RSE. Elle a ainsi décidé de publier chaque année des Guides RSE sur différentes thématiques, guides destinés essentiellement aux managers, pour les aider à découvrir et adopter les aspects RSE du management. Conçus en collaboration avec une équipe de chercheurs de l'ORSEM, exposant les concepts RSE illustrés par des études de cas réelles offertes par des entreprises qui ont accepté de partager leurs bonnes pratiques, ces guides, publiés en format électronique, ont été diffusés à un large public.

En 2021, 2 guides ont ainsi vu le jour.

Guide CONDITIONS DE TRAVAIL au Maroc



Guide ÉQUITÉ GENRE au Maroc



Le sport

Le sport, un accélérateur de l'épanouissement et un levier pour préserver la santé.

AtlantaSanad Assurance a très tôt pris conscience de l'importance du sport dans la vie et l'épanouissement des individus.

En interne, la Compagnie encourage ses collaborateurs à la pratique régulière du sport par la signature de conventions avec des clubs de sport et par la prise en charge d'une partie des cotisations annuelles de ses collaborateurs à ces clubs de sport.

De plus, la Compagnie a encouragé la création d'une équipe de football constituée de collaborateurs, qu'elle finance aussi intégralement. Equipe qui participe à divers tournois inter-entreprises au Maroc.

Et enfin, la Compagnie est sponsor de l'équipe RCA.



LA SOLIDARITÉ

En 2021, et encore plus parce que la société était en contexte de pandémie, la solidarité a été déployée dans différentes actions, à travers l'engagement de la Compagnie ainsi que celui des collaborateurs volontaires. Retour sur l'engagement solidaire d'AtlantaSanad Assurance.

I Une compagnie solidaire

A travers sa plateforme sociale Nt3awnou, lancée en mai 2019, AtlantaSanad Assurance cherche à apporter une réponse concrète aux attentes des Marocains en matière de solidarité sociale et constituer ainsi une courroie entre les bénévoles et les associations.

Concept : D'un côté, pour 87% des Marocains, la charité et le don constituent une source de bonheur ⁽¹⁾. De l'autre, plus de 130.000 associations sont répertoriées au Maroc ⁽²⁾. Ainsi, le bénévolat séduit plus d'un, mais malheureusement le temps d'un citoyen actif ne permet souvent pas un engagement durable ou contraignant. Avec Nt3awnou, AtlantaSanad Assurance ambitionne d'activer la solidarité sociale en mettant à la disposition des bénévoles des occasions et opportunités sur mesure au service du monde associatif.

Nt3awnou conçoit le bénévolat comme étant un acte solidaire qui procure du bonheur et qui rime avec la participation au bien-être.

Mission

La plateforme sociale innovante et 100% solidaire Nt3awnou.ma a pour mission de mettre en relation les associations et les bénévoles pour soutenir les uns et activer l'engagement social des autres.

L'équipe Nt3awnou, veille à concevoir, en partenariat avec les associations, des offres souples et flexibles qui peuvent motiver les citoyens marocains à activer leur engagement social de manière facile et non contraignante.

Zoom sur les actions phares de 2021

Au-delà de sa mission quotidienne de soutenir les associations, déceler leurs besoins, penser avec eux à des actions à mettre en œuvre, concevoir et rédiger leurs offres de bénévolat, les promouvoir auprès du grand public, promouvoir le bénévolat, rechercher des bénévoles, suivre la réalisation des actions et l'engagement effectif des bénévoles, Nt3awnou a reconduit en 2021 sa campagne phare Hiver au Chaud, a lancé une nouvelle campagne de Don de Sang. Ce n'est pas tout. Nt3awnou a lancé sa propre académie. Zoom sur ce nouveau-né qui illustre l'élan social et l'implication sociétale de la Compagnie !



920

Associations
bénéficiaires



2030

Bénévoles inscrits



360

Bénéficiaires de
Nt3awnou Academy

Nt3awnou Academy

AtlantaSanad Assurance a initié et lancé le programme d'e-learning : Nt3awnou Academy. Par ce programme de formation en ligne dédié aux associations bénéficiaires de Nt3awnou.ma, AtlantaSanad diversifie son plan d'actions de soutien au tissu associatif et entame le déploiement effectif de sa stratégie visant la formation des associations en matière de structuration, management et développement de projets.

Avec le concours des formateurs bénévoles, la première formation a été lancée le 22 janvier 2021. En tout, ce ne sont pas moins de 300 associations de tous bords qui ont bénéficié de ce programme courant 2021.

L'ambition de ce programme est d'une part former les associations à structurer et mieux gérer leur fonctionnement, et d'autre part, les aider à concrétiser leurs projets, notamment à travers la recherche de financements et la mise en place de plans d'actions.



Don de sang

La plateforme Nt3awnou a organisé du 14 au 18 juin 2021, une campagne de don de sang au profit des patients atteints de cancer.

Organisée en coordination avec le Centre Régional de Transfusion Sanguine (CRTS) de Casablanca, l'initiative Warid et les associations de la société civile de Casablanca, cette initiative solidaire a connu la participation de 40 associations, chacune mobilisant plusieurs bénévoles pour donner du sang au profit des patients atteints de cancer.



I Collaborateurs engagés

Ramadan Solidaire

Dans un bel esprit de solidarité, l'action «Ramadan, soyons solidaires», mettant à contribution les collaborateurs d'AtlantaSanad Assurance a eu lieu durant le mois de Ramadan.

L'action a porté sur la collecte en interne de denrées alimentaires non périssables en faveur du «SAMU SOCIAL», qui s'est chargé de les distribuer aux familles démunies. L'action a duré tout le long du mois de Ramadan et a permis de collecter plus de 400 kgs de denrées alimentaires.



Du chaud en temps de froid



La campagne nationale Hiver au Chaud qui se déploie chaque année à la veille de la saison d'hiver à travers la plateforme solidaire Nt3awnoou, s'est également tenue en interne pour la 2^{ème} année consécutive.

Cette initiative a connu un franc succès en interne grâce au sens de la solidarité qui caractérise les collaborateurs.

Pour la planète

Le recyclage, l'économie d'énergie

Les activités d'AtlantaSanad Assurance sont des activités de nature tertiaire dont l'impact sur l'environnement reste faible. Néanmoins, la Compagnie a mis en œuvre une politique simple et concrète de protection de l'environnement et de réduction de la consommation d'énergie dans le cadre du développement durable :



La dématérialisation



La dématérialisation des process de traitement des dossiers s'est poursuivie en 2021.

Les activités Santé, Accidents du Travail, Automobile et Risques Divers ont toutes été dématérialisées afin de tendre vers l'objectif 0 papier.

Le recyclage

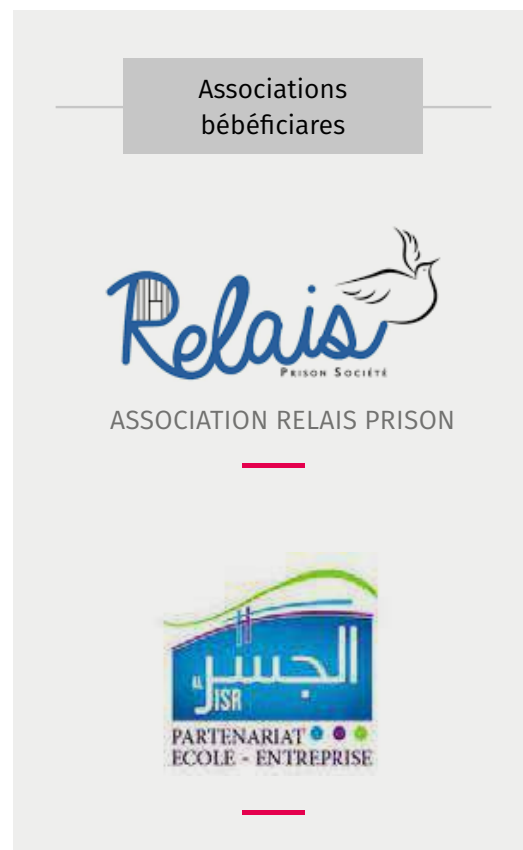
La Compagnie a mis en place depuis plusieurs années une politique de recyclage et de tri des déchets.

Les déchets plastiques sont collectés par les chiffonniers que la Compagnie a sélectionné, formé et dont elle finance une part des frais de fonctionnement.

Les déchets papier ont fait l'objet d'un nouveau partenariat fin 2020 avec l'association Ressourc'In. L'association collecte chaque semaine tous les déchets papier de la Compagnie, qui sont triés et stockés selon un processus bien établi. Elle les met ensuite dans un cycle de destruction, transformation en matière première brute puis transformation en objets recyclés.

Ressourc'In a pour ambition de faire de la valorisation des déchets une solution pérenne pour l'insertion sociale et professionnelle. Ce projet, en plus d'être un programme de protection de l'environnement, crée également des opportunités d'emplois pour les jeunes sans qualification professionnelle. Les produits imaginés par les jeunes sont vendus et servent ainsi à payer les salaires des bénéficiaires, âgés de 18 à 45 ans.

Par cette action, AtlantaSanad Assurance réalise un double objectif de recyclage et d'inclusion de jeunes en situation précaire.



Recyclage du matériel informatique

Chaque année, la Compagnie recycle du matériel informatique et consommables auprès de sociétés ou associations qualifiées.

En 2021, la Compagnie a ainsi procédé au don de 265 PC.

- 146 en parfait état de marche ont été offerts à des orphelinats, à des écoles situées en quartiers défavorisés et à l'association Relais Prison pour l'organisation d'ateliers de réinsertion professionnelle.
- Et 119 PC pour le centre de formation informatique de l'association Al Jisr, qui utilise les pièces détachées des PC pour former des jeunes en insertion professionnelle.



Dates des publications financières



AtlantaSanad
ASSURANCE

Objet du communiqué	Date réunion	Date de publication	Support presse
Communiqué 4 ^{ème} trimestre 2020		26 février 2021	Finance News
Communiqué résultats annuels 2020		19 mars 2021	L'Économiste
Etats de synthèse au 31/12/2020		31 mars 2021	Finances News
Avis AGO 2021	20 mai 2021	19 avril 2021	Médias24
Etats de synthèse au 31/12/2020 + rapports		30 avril 2021	Médias 24
Communiqué Post AGO		30 avril 2021	Finances News Hebdo
Communiqué 1 ^{ère} trimestre 2021		28 mai 2021	Finances News
Communiqué 2 ^{ème} trimestre 2021		31 août 2021	Finances News Hebdo
Communiqué semestriel 2021	21 septembre 2021	23 septembre 2021	Finances News Hebdo
Etats au 30 juin 2021		30 septembre 2021	Finances News Hebd Nouvelle Tribune"
Communiqué 3 ^{ème} trimestre 2021		30 novembre 2021	Finances News Hebdo



AtlantaSanad
ASSURANCE